



**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**  
**2012**

## SOMMAIRE

<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL</b>	Page 1
<b><u>RAPPORT DE GESTION</u></b>	Page 2
I    RESULTATS, FINANCEMENT ET PERSPECTIVES	Page 2
II   RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	Page 9
III  INFORMATIONS JURIDIQUES SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL	Page 11
IV  RAPPORT GROUPE SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE	Page 20
<b>TABLEAU DES RESULTATS DE MONTUPET SA DES CINQ DERNIERS EXERCICES</b>	Page 30
<b><u>COMPTES CONSOLIDES</u></b>	Page 31
<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES</b>	Page 36
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES</b>	Page 55
<b><u>COMPTES SOCIAUX</u></b>	Page 58
<b>ANNEXE SOCIALE</b>	Page 62
<b>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DE MONTUPET SA</b>	Page 79
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b>	Page 80
<b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A LA COMPOSITION DU CONSEIL, A L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES FEMMES ET DES HOMMES, AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QU'AUX PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE</b>	Page 82

## ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion qui suit présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Stéphane MAGNAN  
Président et Directeur Général

## RAPPORT DE GESTION

### I RESULTATS, FINANCEMENT ET PERSPECTIVES

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2012.

#### Principales activités et productions

Montupet conçoit et fabrique des pièces et équipements destinés à l'industrie automobile :

- des pièces pour les moteurs, brutes ou usinées : culasses, bloc-cylindres, collecteurs d'admission,
- des pièces de structure, de liaison au sol et de freinage, brutes ou usinées,
- une partie des outillages nécessaires à sa production.

#### I.A RESULTATS

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 2012 s'élève à 399,5 M€ contre 406 M€ en 2011 (-1,6 %). Cette apparente stabilité résulte d'une baisse de 10 % de l'activité en France et en Espagne compensée par une hausse de 10 % en Bulgarie, Mexique et Royaume Uni.

La très bonne maîtrise des processus, un deuxième semestre dans la continuité du premier, ajoutés à l'écart de rentabilité entre ces deux groupes de sites, ont entraîné une hausse de 50 % du résultat opérationnel à 33 M€. L'EBITDA progresse de 51 M€ à 61,3 M€ et la Marge Brute d'Autofinancement de 41,6 M€ à 51,9 M€.

Le résultat net après impôt ressort à 29,2 M€ contre 8,5 M€ en 2011, exercice affecté par les pertes exceptionnelles liées à Fonderie du Poitou Aluminium, qui ne fait plus partie du groupe depuis avril 2012.

Chiffres clés consolidés du groupe Montupet au 31 décembre 2012

En M€	2012	2011
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	399,5	406,0
Chiffre d'affaires des activités poursuivies et des activités arrêtées ou à céder	399,5	461,9
- à métal et change constants -	397,6	443,2
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies	33,0	21,7
Résultat net « part du groupe »	29,2	8,5
Marge brute d'autofinancement	51,9	41,6
Endettement financier net	73,8	91,1
Capitaux propres	170,7	143,6
Endettement financier net / capitaux propres	0,43	0,63

Evolution du chiffre d'affaires et des résultats consolidés 2012 vs 2011 par activité et par zone géographique de production

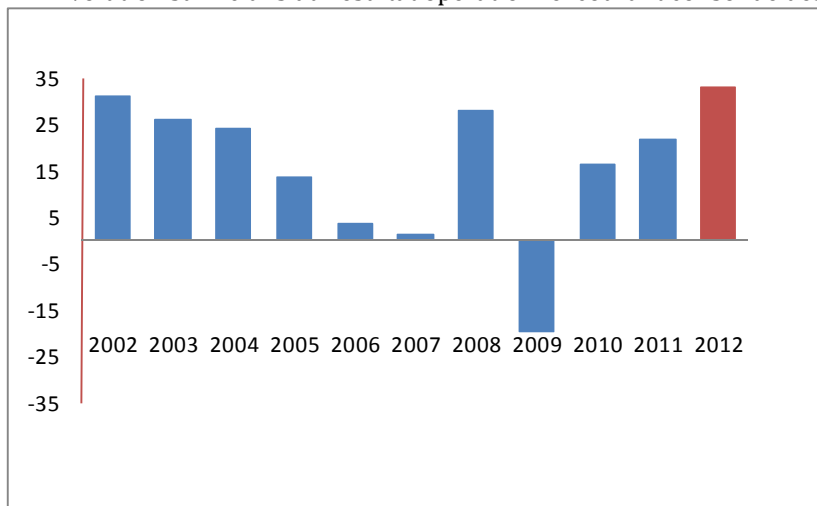
EN M€	2 012	2 011	Evolution	Evolution à taux de change constant	Evolution à taux de change et métal constants	2 012	2 011
<b>Activités poursuivies à périmètre comparable</b>							
France & Belgique (hors roues)	135,1	149,5	-9,7%	-9,7%	-7,1%	-0,9	-5,3
sous-groupe Royaume-Uni	87,3	84,0	4,0%	-1,5%	-1,2%	12,5	10,4
Mexique	44,9	39,5	13,7%	5,4%	4,6%	3,3	3,0
Espagne	69,4	83,4	-16,8%	-16,8%	-15,3%	3,0	2,8
Bulgarie	62,9	49,7	26,5%	26,5%	28,3%	15,1	10,8
<b>TOTAL «ACTIVITÉS POURSUIVIES », «CHIFFRES D'AFFAIRES » ET «RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT » IFRS</b>	<b>399,5</b>	<b>406,0</b>	<b>-1,6%</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-2,1%</b>	<b>33,0</b>	<b>21,7</b>
<b>Activités arrêtées ou cédées</b>							
FDPA		55,8	-100%	-100%	-100%	8,7	-8,5
Canada						-0,1	-0,2
sous-groupe Royaume-Uni						-3,8	-1,0
Dépréciation d'actifs à céder Nogent et résultat lié à FDPA chez Montupet SA						-3,1	-0,8
<b>TOTAL «ACTIVITÉS ARRÊTÉES »</b>	<b>0,0</b>	<b>55,8</b>	<b>-100%</b>	<b>-100%</b>	<b>-100%</b>	<b>1,7</b>	<b>-10,5</b>
<b>TOTAL « ACTIVITÉS POURSUIVIES » &amp; « ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU CEDEES »</b>	<b>399,5</b>	<b>461,9</b>	<b>-13%</b>	<b>-15%</b>	<b>-14%</b>	<b>34,6</b>	<b>11,2</b>

Evolution sur 10 ans du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies (M€)<sup>1</sup>

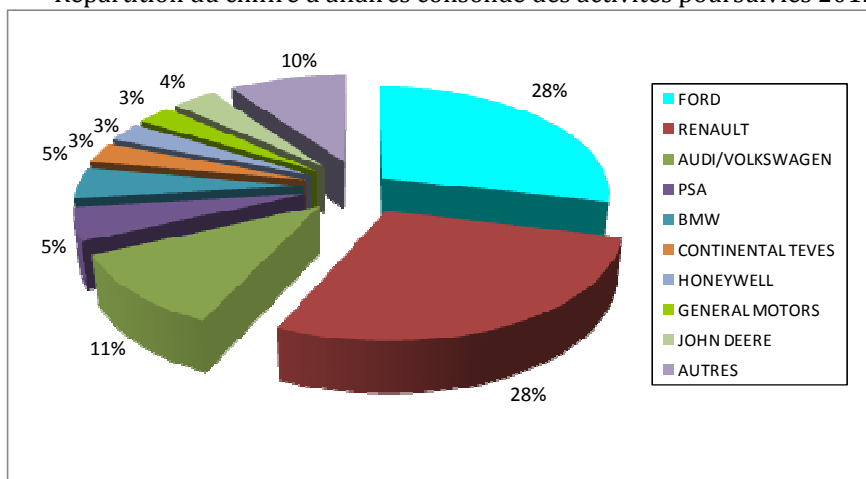


<sup>1</sup> En normes IFRS à partir de 2004. Ces données tiennent compte des évolutions du périmètre de consolidation du Groupe.

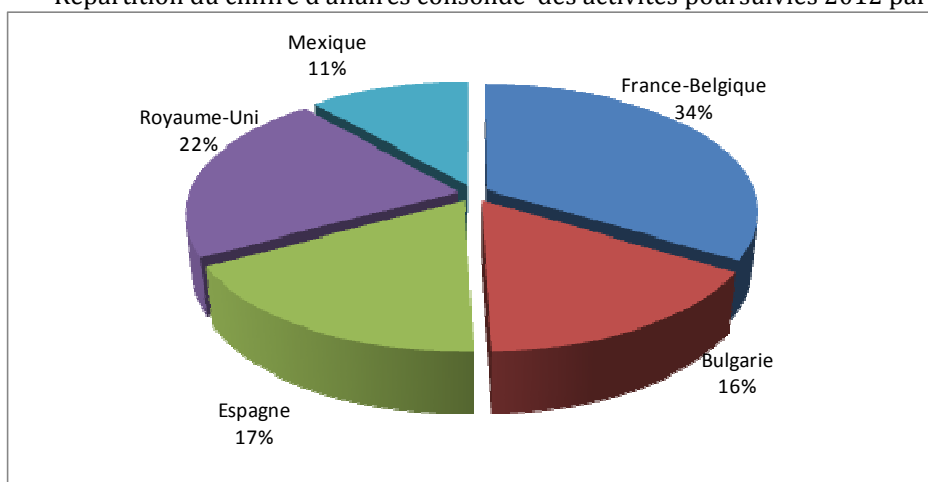
Evolution sur 10 ans du résultat opérationnel courant consolidé des activités poursuivies (M€)<sup>1</sup>



Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2012 par client



Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2012 par zone géographique



## I.B INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 43,7 M€ (39,7 M€ en 2011) et la Marge Brute d'Autofinancement progresse de 41,6 M€ à 51,9 M€. L'endettement net de 73,8 M€ (91 M€ en 2011) face à des fonds propres de 170,7 M€ (143,6 M€ en 2011) permet une sensible amélioration du gearing à 0,43.

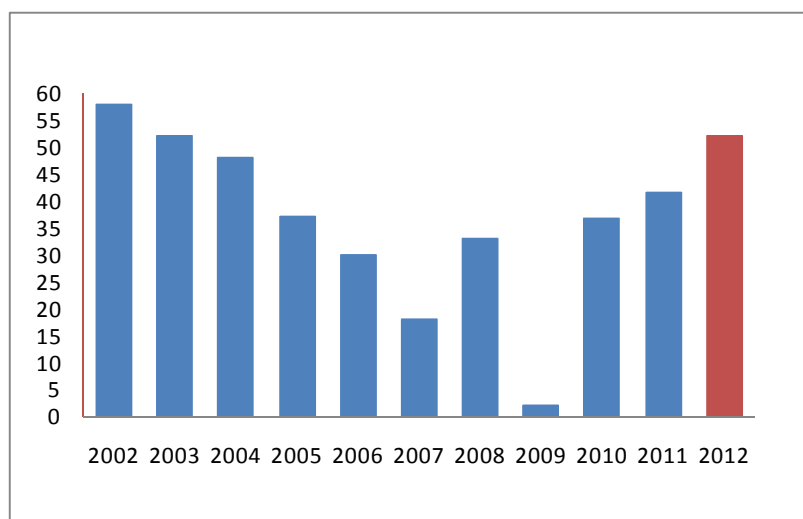
Les investissements corporels réalisés au cours de l'année 2012 (38,1 M€) ont porté sur des accroissements de capacité de production des usines existantes, afin de les préparer au démarrage des commandes acquises ces dernières années.

Par site, et par famille de produit, les investissements se sont répartis sur :

- ❖ l'augmentation de la superficie de production de Roussé (Bulgarie) de 50% ;
- ❖ la conversion de capacités de production existantes pour accueillir de nouvelles culasses telles que Sigma IEM pour FORD à Belfast (UK), ou encore N63 pour BMW ainsi que K9 Euro 6 et M9T pour RENAULT à Laigneville ;
- ❖ des installations complémentaires pour la fabrication de nouvelles références comme les culasses LE1 pour GENERAL MOTORS à Belfast et les maitres cylindres BOSCH à Torrón ( Mexique);
- ❖ des accroissements de capacité des lignes de production de culasses :
  - à Torrón pour les culasses SGE de GENERAL MOTORS (pour une capacité 4 fois supérieure à celle qui avait été envisagée) ;
  - à Roussé pour les culasses K9 de RENAULT et les culasses Fox de FORD,
  - à Laigneville pour les culasses FORD Puma ;
- ❖ l'augmentation des capacités des lignes de production des pièces de liaisons au sol à Roussé et à Châteauroux ;
- ❖ deux installations de régénération du sable à noyaux à Laigneville et à Roussé qui ont été finalisées, et deux investissements engagés pour l'ajout de capacité de traitement thermique à Roussé et à Torrón en vue des nouvelles commandes acquises.
- ❖ la modernisation, l'automatisation et la fiabilisation des équipements de Châteauroux ;
- ❖ le réaménagement productif des équipements de fabrication pour John Deere et la préparation des lignes de production pour accueillir les nouveaux répartiteurs à Alumalsa.

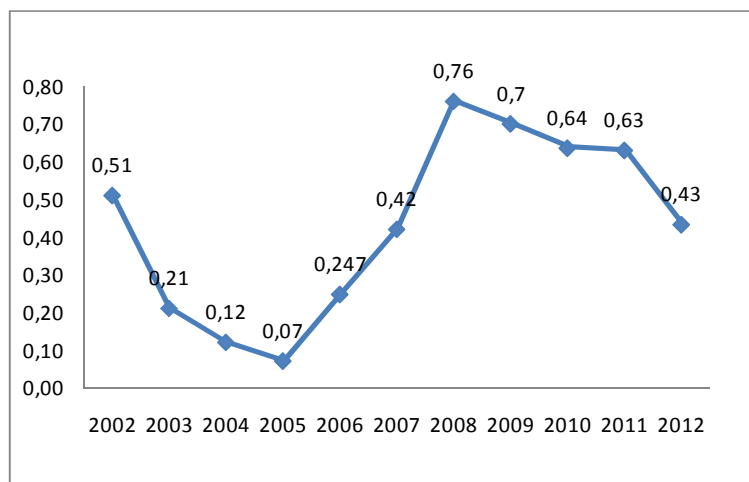
Ainsi les usines du Groupe se préparent pour la croissance importante des fabrications et des livraisons prévue en 2014.

Evolution sur 10 ans de la marge brute d'auto financement toutes activités confondues en M€<sup>(2)</sup>

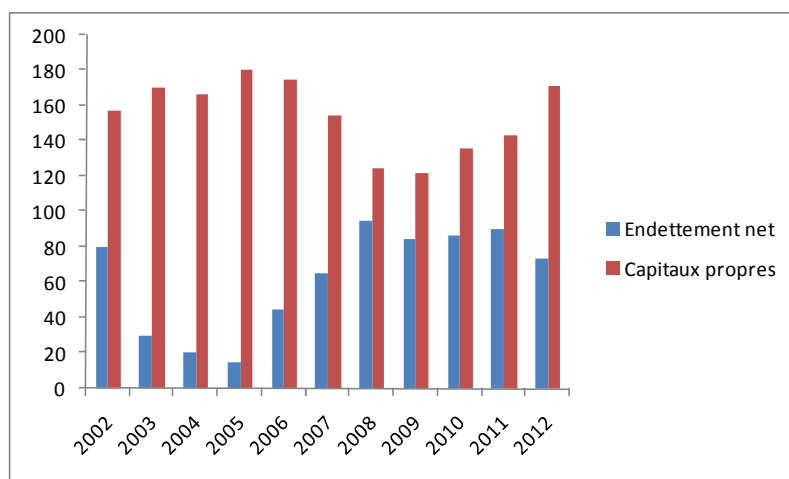


<sup>2</sup> En normes IFRS à partir de 2004

Ratio endettement net/ Capitaux propres (E/C)



Endettement net et Capitaux propres en M€



### I.C. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES

En 2013 le groupe poursuit l'amélioration de ses performances dans une activité en croissance; les investissements nécessaires à la fabrication des nouvelles commandes seront limités à 20 M€ environ et MONTUPET pourra donc accélérer le remboursement de sa dette.

Les prochaines années confirmeront la croissance du groupe sur les sites les plus rentables qui représenteront 70 % des fabrications à horizon 2017 ; une augmentation de 50% du chiffre d'affaires est d'ores et déjà dans le carnet de commandes. MONTUPET mène par ailleurs les actions nécessaires à l'amélioration de la productivité des fonderies françaises et espagnole : des accords de flexibilité, des investissements d'automatisation et une excellence technique, conduisent à une réduction significative des coûts de ces fonderies. Grâce à cette stratégie de croissance, MONTUPET prévoit une augmentation sensible de son taux de marge opérationnelle.

De plus des discussions avancées avec des constructeurs Allemands et Américains désirant bénéficier des avantages technologiques de Montupet, permettent d'envisager d'importantes nouvelles commandes, en particulier dans le domaine des blocs moteurs.



## I.D RISQUES ET INCERTITUDES

### **Risques liés à l'activité du Groupe**

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour environ 10% de ses ventes). Il est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, FORD, RENAULT-NISSAN, AUDI, PSA, BMW, CONTINENTAL TEVES, HTT<sup>3</sup>, GM-DAEWOO. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium.

L'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème. Par contre nous notons encore cette année une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- et surtout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

### **Risques de taux**

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

### **Risques de change**

#### **En France**

Montupet SA a réalisé un profit de change net de 298 K€ en 2012 (contre un profit de 7 K€ en 2011). Les pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs.

---

<sup>3</sup> Honeywell Turbo Technologies

- *Opérations de MSA en Peso Mexicain*

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de « maquiladora », soit 281 357 KMXN au titre du contrat en 2012 (soit 16 602 K€). Le cours moyen du MXN s'est apprécié de 2 % par rapport à 2011.

- *Opérations de MSA en Dollar US*

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 43 212 K€ dans ses livres (22% du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 8% en 2012.

### En Irlande-du-Nord

En 2012, Montupet UK a vendu environ 78 % de sa production en GBP et 22% en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

### Au Mexique

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$ ; une baisse du MXN majore ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

### En Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change, la parité leva/euros étant fixe.

### Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 24 novembre 2011 a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Crédit à terme - Tranche A : 52 000 000€

Crédit revolving –Tranche B : 40 000 000€

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au 31.12.2012	au 30.06.2013	au 31.12.2013	au 30.06.2014	au 31.12.2014	au 30.06.2015	au 31.12.2015
Ratio de Gearing Ratio Dette Nette / EBITDA	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2012, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de cette Convention de Crédit, Montupet SA cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor. Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux de Montupet SA s'élève à 10 062 k€, la retenue de garantie à 1 080 k€ et le solde des comptes courants des factors, figurant au bilan dans les disponibilités, à 6 198 k€.

### Risques industriels et juridiques liés à l'environnement

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques, de déclarations et d'exploitation propres à

chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

Un commentaire sur les conséquences environnementales liées à l'activité est présenté séparément à ce rapport.

### **Politique d'assurances**

Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/ pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 25 millions d'euros par sinistre et « responsabilité civile produits » à hauteur de 25 millions d'euros par an.

## **II RECHERCHE & DEVELOPPEMENT**

En 2012, les dépenses de R&D du Groupe Montupet (hors outillages de production) se sont élevées à 11,1 M€, à comparer à un budget de 9M€ et une dépense de 12M€ en 2011 (hors outillages de production). Elles ont permis de supporter principalement le développement des nouvelles motorisations essence et diesel haute performance de nos clients (General Motors, Renault, Audi, Volvo et Ford...) mais aussi des pièces de structure et des blocs.

L'expertise de l'entreprise est de plus en plus reconnue par ses clients qui lui confient le pilotage technique des développements de culasses pour l'ensemble de leurs sites moteurs. Aux implantations clients traditionnelles pour Montupet (Europe & Amériques) s'ajoutent des nouveaux sites en Chine, Corée, Inde, Afrique du Sud... Il s'agit souvent de moteurs qui constituent le cœur de gamme des clients et qui mettent en œuvre des solutions développées par Montupet ces dernières années pour répondre à l'évolution des normes sur les émissions de CO2.

L'ensemble du programme de R&D est axé sur l'allègement et la fiabilité du véhicule. Notamment il se focalise sur le « downsizing » des motorisations, c'est-à-dire l'accroissement des puissances par litre de cylindrée, et le « downspeeding » qui consiste à faire travailler les moteurs thermiques à plus faible régime, avec un meilleur couple, en vue de la réduction des consommations. Les puissances spécifiques atteignent 140 chevaux au litre pour les versions essence et 125 chevaux au litre pour les versions diesel. Ces moteurs constituent pour les clients un saut de performance en poids et consommation. Les moteurs essence, diesel et hybrides (thermiques-électriques) développés en ce sens sollicitent plus les culasses. La très longue expérience en motorisation diesel de Montupet permet de proposer des solutions techniques adaptées à toutes ces évolutions.

Dans une moindre mesure par rapport à 2011, Montupet a continué à bénéficier du soutien de financements européens, nationaux et régionaux, notamment en Picardie. Parmi ces mécanismes, le montant total du Crédit Impôt Recherche attribué à Montupet en 2012 est de 1811 k€.

Parmi les points marquants 2012, figurent les réalisations suivantes :

### **Recherche**

#### **Matériau et traitement thermique**

Le procédé de trempe à l'air est aujourd'hui appliqué en série à Roussé sur les culasses FORD I3 GTDI. L'avantage procuré par ce procédé du point de vue de la réduction des contraintes résiduelles a amené FORD à le retenir également pour la nouvelle culasse PANTHER. L'entreprise travaille par ailleurs avec un de ses fournisseurs pour améliorer encore les caractéristiques mécaniques des culasses grâce au procédé « basketless ».

La modélisation des contraintes résiduelles de trempe, couplée avec des technologies de mesures in situ de très haute précision, est opérationnelle et permet à Montupet d'apporter toutes les informations nécessaires au dimensionnement en durée de vie des culasses.

Un nouvel alliage à dispersoïdes développé avec l'un de nos fournisseurs est par ailleurs en cours de validation industrielle, en collaboration avec Volkswagen.

### **Outils de calculs**

Les travaux sur l'utilisation du calcul hautes performances pour la simulation des procédés de fonderie, soutenus par la région Picardie, visent à la mise au point d'une alternative logiciel, basée sur l'utilisation de codes « Open Source ». Les premiers résultats obtenus tant dans le domaine du remplissage que de la solidification montrent l'intérêt de la démarche par rapport à l'utilisation des logiciels du commerce.

Avec l'Ecole des Mines de Paris, un outil de modélisation du processus de déburrage, en cours de développement, a déjà permis de classer selon leur importance les différents paramètres du procédé et doit permettre des optimisations.

### **Nouveaux procédés**

Suite au démarrage de l'installation de régénération du sable de Laigneville, des travaux ont permis d'identifier les caractéristiques physiques des meilleurs sables (cristallographie, teneur en quartz...) et d'envisager l'établissement d'un modèle théorique pour la compréhension des phénomènes de dégagements gazeux.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration environnementale et des conditions de travail, les premiers essais de réalisation de noyaux avec le procédé inorganique ont été effectués fin 2012. Une machine dédiée aux développements de cette technologie et de nouvelles culasses sera opérationnelle courant 2013 et servira à promouvoir notre expertise principalement auprès des constructeurs allemands.

### **Développement**

De nouveaux développements sont en cours pour la réalisation d'ensembles blocs-culasses pour les moteurs diesels de nouvelle génération. L'utilisation de procédés, de matériaux et de traitements thermiques originaux permet d'obtenir des performances en endurance pour la réalisation des blocs closed-deck très nettement améliorées par rapport aux solutions actuellement sur le marché.

Les progrès faits en matière de noyautage ont permis à Audi de mettre en œuvre une stratégie de refroidissement de culasse cross flow très performante caractérisée par une architecture de circulation d'eau à la fois complexe et précise. Cette solution est l'une des clefs permettant d'accroître la puissance spécifique du V6 diesel à 100 chevaux par litre.

La gamme de nouvelles motorisations essence pour Ford se complète avec des démarrages en fabrication sur les sites de Roussé et de Belfast. En majorité, elles sont constituées de culasses à collecteurs d'échappement intégrés.

De nouvelles solutions technologiques et industrielles ont été définies et validées pour accompagner nos clients « world-wide » dans la recherche de fournitures « Low cost ».

Sur l'usine de Torrón (Mexique), les premiers équipements permettant de répondre aux contraintes accrues de flexibilité par rapport au mix de culasses ont été installés en 2012.

L'utilisation de plus en plus fréquente de moteurs turbo-compressés maintient l'activité de développement de corps de turbo à un niveau élevé.

### **Perspectives**

L'activité 2013 sera marquée par de nombreux démarrages de nouvelles productions sur tous les sites ainsi que par de nombreux développements pour les clients historiques mais aussi pour de nouveaux clients (culasses BMW, pièces de structure Porsche ...).

Les axes de recherche et de développement 2013 sont en continuité avec ceux des précédentes années, avec une intensification de l'optimisation du couple composants complexes / coût industriel.

Le budget R&D 2013, hors outillages de production, est établi au niveau du Groupe à 12,5 M€ auquel il faut ajouter 1M€ pour des investissements d'usinage et de noyautage pour le centre de développement.

### III INFORMATIONS JURIDIQUES SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

#### III.A RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE

##### **Dénomination sociale et Adresse :**

Montupet SA, 202 Quai de Clichy, 92110 Clichy

##### **Forme juridique et immatriculation :**

Montupet, société anonyme à conseil d'administration de droit français au capital de 16 389 808,88 euros est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro: 542 050 794.

##### **Objet social :**

Fabrication de pièces et d'équipements destinés à l'industrie mécanique – prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés de nature à développer les affaires sociales.

##### **Exercice social :**

L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre.

##### **Marché de l'action de Montupet :**

Les actions Montupet sont cotées sur le compartiment C du marché Euronext Paris.  
Code ISIN : FR0000037046 / Mnemo : MON

#### III.B MANDATAIRES SOCIAUX ET ADMINISTRATEURS

##### **Nomination des administrateurs**

Tel que précisé dans les statuts de Montupet, la société est administrée par un conseil de trois membres au moins et de douze au plus, choisis parmi les personnes physiques ou morales actionnaires. Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire qui peut les révoquer à tout moment. Les personnes morales nommées administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était administrateur en son nom propre.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur à sa nomination et correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Chacun des administrateurs doit, pendant toute la durée de ses fonctions, être propriétaire de dix actions.

##### **Rémunération des mandataires sociaux**

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN, MAJUS sont respectivement de 980.295 euros et 633.681 euros; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales. Ces sommes sont versées par MFT MONTUPET Snc.

M. CROZET a perçu une rémunération brute de 239.108 euros versée par Montupet SA en tant que Directeur Général délégué et une rémunération brute de 79.411 euros incluant des avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc au titre de son mandat d'administrateur délégué.

La variation de la répartition des rémunérations de M. CROZET par rapport à 2011 est liée à sa mutation en Belgique au 1er décembre 2012, où il a pris la Direction du Développement International en plus de ses fonctions de Direction des Systèmes Qualité du Groupe.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2012 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux. Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options.

Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

Le Comité d'Audit présidé par M. François FEUILLET, également en charge du contrôle des rémunérations, a confirmé le respect des recommandations AFEF MEDEF en matière de rémunérations.

### **Rémunération des membres du conseil (jetons de présence)**

Les jetons de présence sont versés aux administrateurs non mandataires sociaux en fonction de leur présence effective aux séances. En 2012, le montant global des jetons de présence s'est établi à 20.000 euros contre 10.000 euros en 2011.

Opérations réalisées par les dirigeants sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice 2012

Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Jean Berruyer, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de l'opération coût inclus
03/08/2012	700	4,38 €	3 064

Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Marc Majus, Administrateur et Directeur Général Délégué

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de l'opération coût inclus
07/06/2012	100 000	4,20 €	420 000

Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Stéphane Magnan, Président et Directeur Général

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de l'opération coût inclus
26/10/2012	1 596	6,38 €	10 182
25/10/2012	2 048	6,39 €	13 087
24/10/2012	480	6,40 €	3 072
24/10/2012	752	6,40 €	4 813
23/10/2012	8 058	6,40 €	51 571
19/10/2012	710	6,40 €	4 544
12/09/2012	9 000	4,81 €	43 290
30/07/2012	4 005	4,30 €	17 222
18/07/2012	995	4,30 €	4 279
17/07/2012	1 045	4,40 €	4 598
17/07/2012	3 955	4,40 €	17 402
17/07/2012	5 000	4,35 €	21 750
16/07/2012	2 012	4,45 €	8 953
09/07/2012	2 772	4,45 €	12 335
06/07/2012	216	4,45 €	961
04/06/2012	15 000	4,25 €	63 750
24/05/2012	20 000	4,20 €	84 000
<b>TOTAL</b>	<b>77 644</b>		<b>365 809</b>

**Liste des mandats exercés par les administrateurs pendant l'exercice 2012**
**M. STEPHANE MAGNAN**
**FRANCE**
**Groupe MONTUPET**

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président et Directeur Général

**Hors groupe MONTUPET**

Chambre Syndicale de l'Aluminium Administrateur

Groupe Des Industries Metallurgiques (GIM) Administrateur

**ETRANGER**
**Groupe MONTUPET**

MFT-MONTUPET Snc (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué

(2) MONTUPET LIMITEE (Canada) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président

ALUMALSA (Espagne) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

(2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

GESFITEC Ltd (Irlande-du-Nord) holding Administrateur

(2) WILLACE UK Ltd (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

MONTIAC SA de CV (Mexique) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur- Directeur Général

MONTUPET Inc (USA) bureau commercial Administrateur

MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur- Directeur Général

MONTUPET UK (Irlande du Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

**M. DIDIER CROZET**
**FRANCE**
**Groupe MONTUPET**

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Directeur Général Délégué

**ETRANGER**
**Groupe MONTUPET**

MONTUPET UK Ltd (Irlande du Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

(2) MONTUPET GmbH (Allemagne) bureau commercial Président

MFT-MONTUPET Snc (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué

MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Co-Directeur Général

ALUMALSA (Espagne) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

(2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

MONTUPET Inc (USA) bureau commercial Administrateur

**M. MARC MAJUS**
**FRANCE**
**Groupe MONTUPET**

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Directeur Général Délégué

MFT SARL Négocier de métal et prestations de service Gérant

**ETRANGER**
**Groupe MONTUPET**

MFT-MONTUPET SNC (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué

MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Co-Directeur Général

(2) MONTUPET LIMITEE (Canada) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Secrétaire

ALUMALSA (Espagne)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
(2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Secrétaire
GESFITEC Ltd (Irlande-du-Nord)	holding	Administrateur et Secrétaire
MONTUPET UK Ltd (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Secrétaire
(2) WILLACE UK Ltd (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Secrétaire
MONTIAC SA de CV (Mexique)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Secrétaire, Trésorier et Vice-Président
MONTUPET Inc. (USA)	bureau commercial	Administrateur et Secrétaire

## M. JEAN BERRUYER

### FRANCE

(1) MONTUPET SA	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
-----------------	--	----------------

## M. FRANCOIS FEUILLET

### FRANCE

#### Groupe Trigano

AUTOSTAR SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
ATELIER TRIGANO SARL	Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	Gérant
BRUAND DEVELOPPEMENT SAS	Activités des sociétés holding	Président
CARAVANES LA MANCELLE SARL	constructeur de véhicules de loisirs	Gérant
CLAIRVAL SAS	matériels de camping	Président
CMC France SCP	holding financière	Gérant
ECIM SAS	constructeur de remorques	Président
EURO ACCESSOIRES SAS	accessoires pour véhicules de loisirs	Président
EUROP' HOLIDAYS SARL	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
LIDER SAS	constructeur de remorques	Président
LIDER EXPANSION SAS	constructeur de remorques	Président
LOISIRS FINANCE SA à Directoire et Conseil de surveillance	financement de véhicules de loisirs	Membre du Directoire
MAITRE EQUIPEMENT SAS	accessoires pour véhicules de loisir	Président
MECADIS SARL	commercialisation de remorques	Gérant
MECANOREM PRODUCTION SARL	constructeur de remorques	Gérant
MISTERCAMP SAS	vente de séjours locatifs en résidence mobile	Président
NOTIN SAS	Construction de véhicules automobiles	Président
PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
RIVIERA France SARL	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
RULQUIN SA	accessoires pour véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
SUN WAY SAS	constructeur de remorques	Président
TECHWOOD SARL	menuiserie pour véhicules de loisirs	Gérant
(1) TRIGANO SA	maison mère du groupe TRIGANO	Président Directeur Général
TRIGANO JARDIN SAS	équipement du jardin	Membre du comité de surveillance
TRIGANO MDC SAS	matériels de camping	Président du comité de surveillance
TRIGANO REMORQUES SAS	constructeur de remorques	Président
TRIGANO SERVICE SARL	accessoires pour véhicules de loisir	Gérant
TRIGANO VDL SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
TROIS SOLEILS SARL	location de véhicules de loisirs	Gérant
<b>Hors groupe TRIGANO</b>		
ADB VIN SAS	débit de boissons	Membre du conseil de surveillance
BANQUE CIC OUEST SA	banque	Administrateur



GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE FRANCOIS FEUILLET GFA	exploitation viticole	Gérant
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FRANCOIS FEUILLET GFA	exploitation viticole	Gérant
(1) MONTUPET SA	équipementier automobile	Administrateur
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LILI ONE SCI	location de biens immobiliers	Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SEV ONE SCI	location de biens immobiliers	Gérant

## ETRANGER

### Groupe TRIGANO

ARCA CAMPER SpA (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
AUTO-TRAIL VR Ltd (Grande-Bretagne)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
BENIMAR-OCARSA SA (Espagne)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du conseil et Administrateur délégué
DELWYN ENTERPRISES Ltd (Irlande du Nord)	équipements du jardin	Administrateur
DEUTSCHE REISEMOBIL VERMIETUNGS GmbH (Allemagne)	location de véhicules de loisirs	Gérant
E.T. Riddiough (Sales) Ltd (Grande-Bretagne)	accessoires pour véhicules de loisirs	Administrateur
GAUPEN-HENGER AS (Norvège)	constructeur de remorques	Président du Conseil d'administration
GAUPEN-HENGER EIENDOM AS (Norvège)	constructeur de remorques	Membre adjoint du Comité exécutif
GROVE PRODUCTS Ltd (Grande-Bretagne)	accessoires pour véhicules de loisirs	Administrateur
OCS Recreatie Groothandel (Pays-Bas)	accessoires pour véhicules de loisirs	Directeur
POLYTEX SARL (Tunisie)	matériels de camping	Gérant
SORELPOL (Pologne) Spzoo	constructeur de remorques	Gérant
TRIGANO DEUTSCHLAND VERWALTUNGS GmbH (Allemagne)	holding financière	Gérant
TRIGANO GmbH (Allemagne)	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
TRIGANO SpA (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
TRIGANO VAN Srl (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs (vans)	Président du Conseil d'administration

- (1) sociétés faisant publiquement appel à l'épargne  
(2) sociétés inactives

## III.C FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2012, la société MONTUPET SA contrôlait les filiales suivantes :

MFT SARL	100% Négocier de métal et prestations de service	France
MFT MONTUPET SNC	100% Prestations de services au groupe	Belgique
MONTUPET UK Ltd et ses filiales Wallace LTD(1), BS Tooling LTD(1), Gesfitec UK LTD	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Irlande du Nord/ Royaume-Uni
CALCAST LTD (1)	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Irlande du Nord
MONTUPET LIMITEE	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Canada /Québec
ALUMALSA	99,67% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Espagne
MONTIAC SA de CV	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Mexique
MONTUPET Inc.	100% Bureau commercial	Etats-Unis
MONTUPET GmbH	100% Bureau commercial	Allemagne
MONTUPET EOOD	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Bulgarie

(1) Inactives

Aucune société contrôlée ne détient d'actions de MONTUPET SA.

### III.D CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT

#### Nature du capital

CATEGORIE D'ACTIONS	Nombre de titres		
	2 011	variation	2 012
Actions à droit de vote simple	6 963 043	785	6 963 828
Actions à droit de vote double	3 819 726	-785	3 818 941
TOTAL	10 782 769	-	10 782 769

#### Détention de capital

NOM	ACTIONS AU 31/12/2012	% CAPITAL au 31/12/2012	DROITS DE VOTE EXISTANTS	% DROITS DE VOTE EXISTANTS
M. Stéphane MAGNAN	1 250 147	11,59%	2 396 645	16,4%
M. Marc MAJUS	1 250 016	11,59%	2 385 032	16,3%
M. Didier CROZET	959 238	8,90%	1 918 476	13,1%
M. Philippe MAUDUIT	498 107	4,62%	946 113	6,5%
Financière de l'Echiquier (fonds gérés) (*)	550 000	5,10%	550 000	3,8%
QUAEROQ (*)	965 000	8,95%	965 000	6,6%
Oddo Asset Management (fonds gérés) (*)	224 936	2,09%	224 936	1,5%
Public	5 085 325	47,16%	5 215 508	35,7%
TOTAL	10 782 769	100%	14 601 710	100%

(\*) Selon information communiquée à Montupet.

#### **Franchissement de seuil**

Aucun franchissement de seuil n'a été déclaré au cours de l'exercice 2012.

#### **Opérations portant sur le capital social intervenues au cours de l'exercice**

Aucune opération portant sur le capital social n'a eu lieu au cours de l'exercice 2012.

#### **Information sur les plans d'option, l'actionnariat salarié, les programmes de rachat d'action**

##### - Plans d'option

Sur délégation, le Conseil d'administration n'a consenti aucune option en faveur des dirigeants sociaux ou des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, donnant droit à l'achat d'actions de la société.

Au 31 décembre 2012, il n'existe aucun plan d'option ouvert ou pouvant l'être par suite d'autorisation d'une Assemblée Générale des actionnaires en vigueur.

##### - Actionnariat des salariés

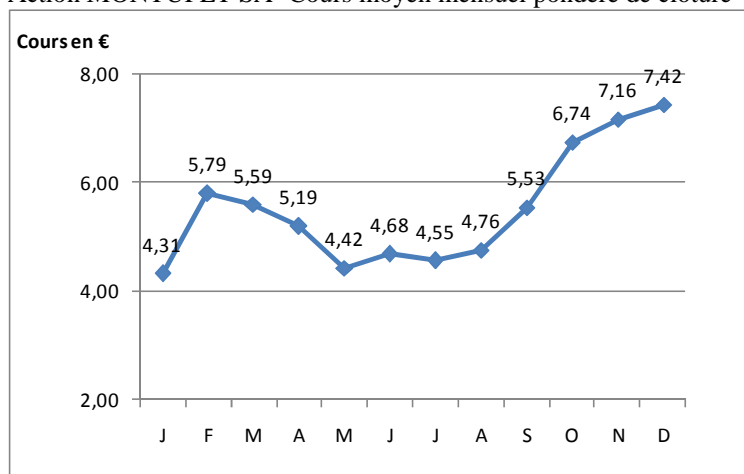
Au 31 décembre 2012, l'actionnariat des salariés tel que défini aux termes de l'article L.225-102 du Code de Commerce est limité aux actions détenues dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et s'établit à 65.425 actions représentant 0,61% du capital. Au 31 décembre 2012, aucune action nominative non librement cessible n'est détenue par les salariés. Les actions détenues au porteur par les salariés ne sont pas connues de l'entreprise.

##### - Opérations effectuées par Montupet sur ses propres actions

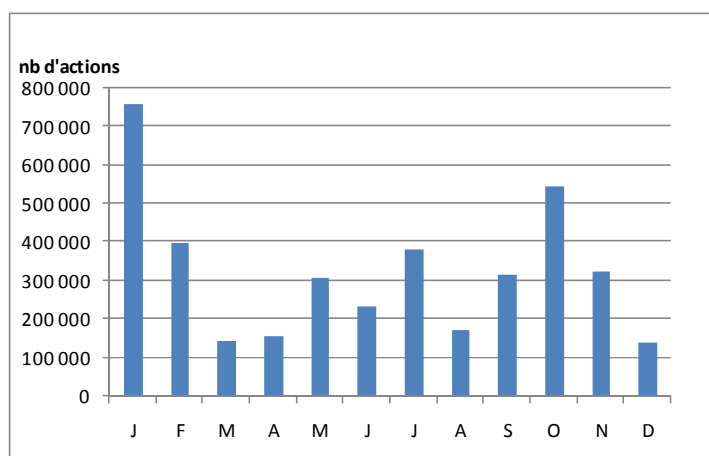
Au cours de l'exercice 2012, Montupet n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

### III.E EVOLUTION BOURSIERE DU TITRE

Code ISIN FR 0000037046 Négociation : premier marché  
Action MONTUPET SA- Cours moyen mensuel pondéré de clôture



Volumes échangés mensuellement (nombre d'actions)



	CAC 40	MONTUPET
Ouverture de l'année	3 158,24	3,85
cours de clôture le plus haut	3 684,16	7,97
cours de clôture le plus bas	2 922,26	3,61
Clôture de l'année	3 641,07	7,97
Variation par rapport au cours de clôture du dernier jour de cotation de l'année 2011	15%	110%
cours moyen de la période	3 333,28	5,41

### III.F HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires réglés en 2012	BELLOT, MULLENBACH & Associés	Cabinet GUILLERET & Associés
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés incluant les diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes et autres prestations	139 664 €	66 500 €

### III.G INFORMATIONS DIVERSES

#### Utilisation des délégations des augmentations de capital en vigueur

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2012 a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social à hauteur d'un montant nominal maximal de 6 millions d'euros, cette délégation étant valable pendant une durée de vingt-six mois. A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette délégation.

#### Information à caractère fiscal

Montant des dépenses somptuaires

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- o des amortissements excédentaires sur les véhicules de société à hauteur de 30 803 euros,
- o une taxe sur les véhicules de société à hauteur de 35 949 euros.

Distribution effectuées au titre des 3 derniers exercices

Exercice	Dividende net	Abattement
2 009	-	
2 010	0,12	Éligible à l'abattement de 40 %
2 011	0,24	Éligible à l'abattement de 40 %

#### Informations sur les délais de paiement

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations suivantes :

- Les soldes fournisseurs des filiales représentent 3.969 k€, soit 24 % des postes fournisseurs au bilan. Les filiales sont payées à 45 jours fin de mois ou 30 jours fin de mois pour MONTUPET EOOD, ou par ajustement de compte courant (MONTUPET UK, MONTIAC).
- Les fournisseurs externes au groupe MONTUPET sont ventilés comme suit :

	<30jours	de 30 à 60 jours	>60jours	Total
Fournisseurs B&S hors groupe	10 126	1 599	672	12 398
Fournisseurs Immobilisations hors groupe	732	412	1 360	2 504
Factures non parvenues				1 765
<b>Total Fournisseurs hors groupe 2012</b>	<b>10 859</b>	<b>2 011</b>	<b>2 032</b>	<b>16 667</b>
Fournisseurs B&S hors groupe	17 830	3 798	457	22 085
Fournisseurs Immobilisations hors groupe	1 408	1 343	1 062	3 812
Factures non parvenues				3 713
<b>Total Fournisseurs hors groupe 2011</b>	<b>19 238</b>	<b>5 140</b>	<b>1 519</b>	<b>29 610</b>

#### Questions à l'ordre du jour de l'assemblée générale

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et constate que le résultat de l'exercice 2012 est un bénéfice qui s'élève à 10.176.016 euros et que le report à nouveau est de 1.930.177 euros, soit un bénéfice distribuable de 12.106.193 euros

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire :

- o d'affecter le bénéfice de l'exercice de 10.176.016 euros au report à nouveau qui passe ainsi de 1.930.177 euros à 12.106.193 euros,

- de distribuer un dividende unitaire de 0,60 euro, représentant la somme de 6.469.662 euros, prélevée sur le report à nouveau le ramenant ainsi à 5.636.531 euros.

Autres points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

Outre les éléments classiquement soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire : approbation des comptes sociaux et consolidés, ratification des conventions réglementées, affectation du résultat, le Conseil d'Administration propose :

- à l'Assemblée générale ordinaire:
  - Renouvellement du mandat de Monsieur Stéphane MAGNAN en tant qu'administrateur,
  - Renouvellement du mandat de Monsieur Didier CROZET en tant qu'administrateur,
  - Nomination de Madame Virginie RUSS en tant qu'administrateur,
  - Nomination de Monsieur Sylvain GAUTHIER en tant qu'administrateur,
  - Nomination de Monsieur Philippe MAUDUIT en tant qu'administrateur,
  - Renouvellement du mandat du Cabinet BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES en tant que commissaire aux comptes titulaire,
  - Renouvellement du mandat de Monsieur Eric BLACHE en tant que commissaire aux comptes suppléant,
  - Nomination du Cabinet ACTHEOS ROUXEL-TANGUY & ASSOCIES en tant que commissaire aux comptes titulaire,
  - Nomination de Monsieur Antoine GENUYT en tant que commissaire aux comptes suppléant,
  - Autorisation d'achat par la société de ses propres actions,
- à l'Assemblée générale extraordinaire:
  - Autorisation et délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions achetées dans le cadre de l'autorisation de rachat par la société de ses propres actions.

Eléments annexes au rapport de gestion

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- Rapport du Président sur le contrôle interne.

## IV RAPPORT GROUPE SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

Conformément aux nouvelles obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale qui sont introduites ou renforcées par l'article 225 de la loi Grenelle II et son décret d'application n°2012-557 du 24 avril 2012.

Ce rapport présente les données observées au cours de l'exercice 2012.

Le périmètre de reporting des informations sociales, environnementales et sociétales s'aligne sur le périmètre de consolidation des comptes financiers du Groupe. Il comprend, outre la société mère Montupet SA, 7 filiales en activité commerciale ou industrielle :

- MFT-Montupet Snc à Bruxelles, Belgique : centre de coordination,
- MFT-Sarl à Clichy, France : négoce de métal et prestations de services,
- Alumalsa à Saragosse, Espagne : fonderie,
- Montupet UK à Dunmurry, Royaume-Uni (et ses filiales) : fonderie et outillage,
- Montiac SA de CV à Torréon, Mexique : fonderie,
- Montupet Eood à Roussé, Bulgarie : fonderie,

Et 2 inactives :

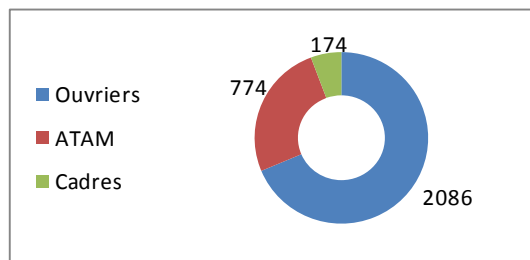
- Calcast Ltd à Londonderry, Royaume-Uni,
- Montupet Limitée à Rivière-Beaudette, Canada,

Les variations de périmètre d'une année à une autre sont prises en compte et leur impact sur les valeurs des indicateurs est explicité.

### IV.A Informations sociales Groupe

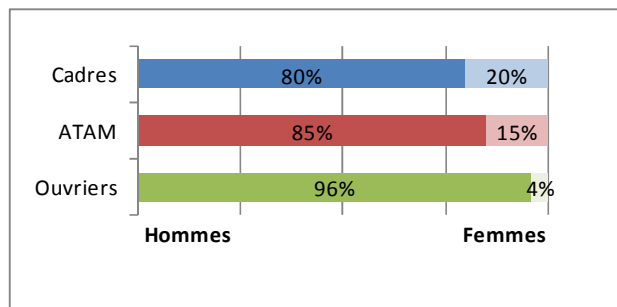
#### Emploi

Effectif total au 31 décembre 2012 :



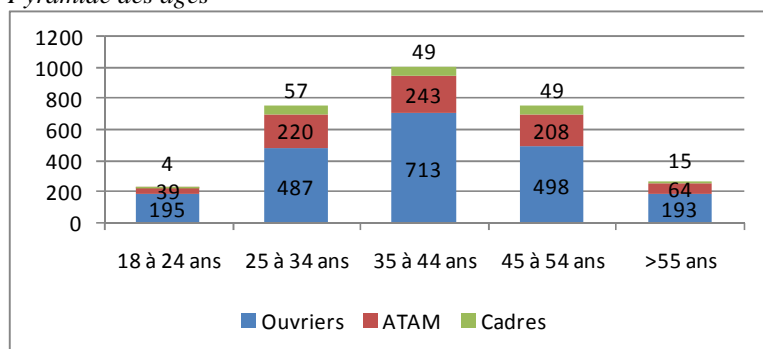
Au 31 décembre 2012, l'effectif du groupe Montupet atteignait 3034 collaborateurs ayant un contrat permanent, un contrat à durée déterminée ou un contrat d'apprentissage.

Répartition des salariés par sexe :

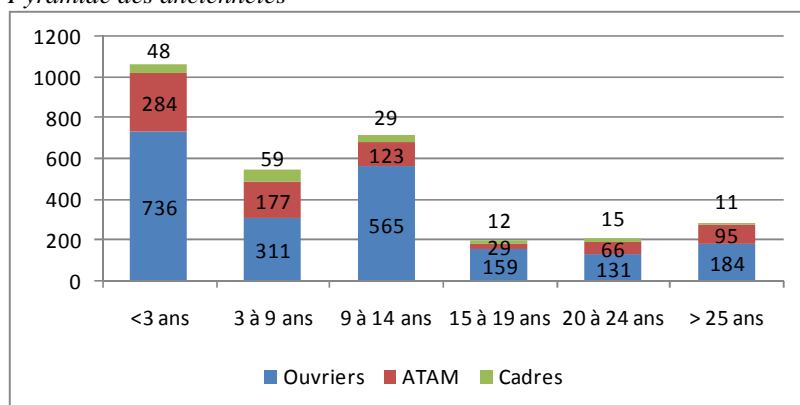


Répartition des salariés par âge :

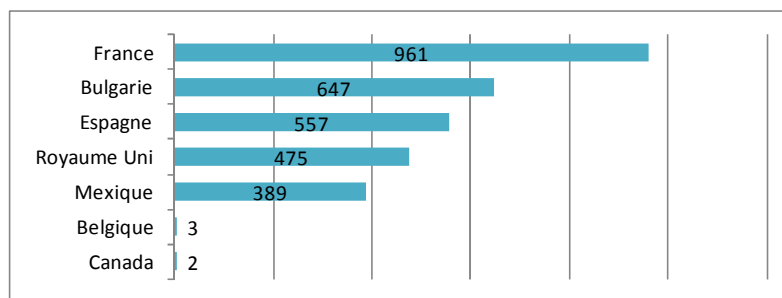
Pyramide des âges



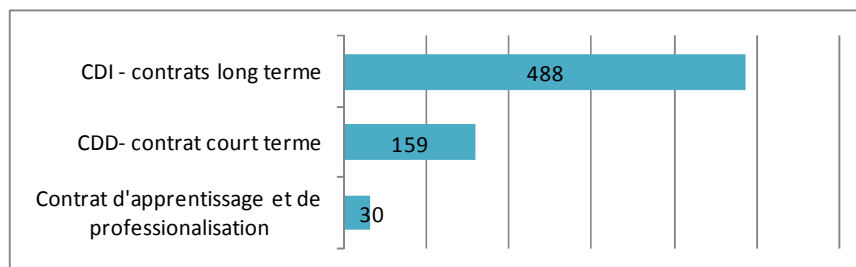
Pyramide des anciennetés



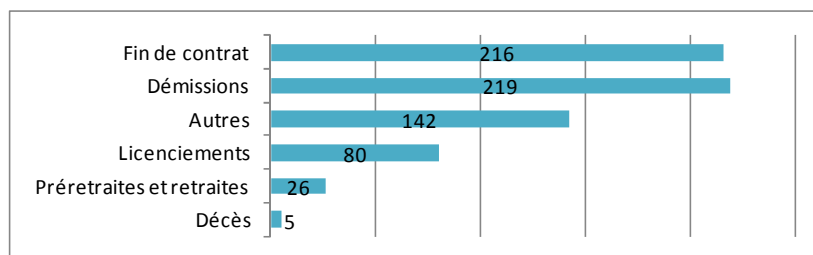
Répartition des salariés par zone géographique :



Nature des embauches :



Nature des départs :



Rémunérations et leur évolution

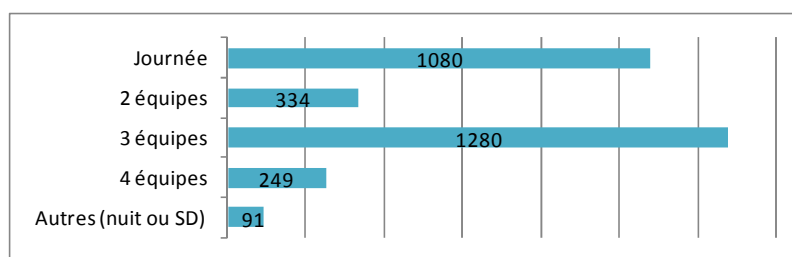


Les données ci-dessus présentées correspondent aux salaires et charges sociales tels qu'ils sont comptabilisés dans les comptes des différentes sociétés du Groupe. Elles excluent les rémunérations des administrateurs ainsi que les rémunérations des salariés de la société inactive Montupet Limitée. Les effets de variation de périmètre sont éliminés ; ainsi les données 2010, 2011 et 2012 correspondent au périmètre de consolidation de l'exercice 2012.

### **Organisation du temps de travail**

Au 31 décembre 2012, sur la totalité de l'effectif Groupe, seulement 46 salariés travaillent à temps partiel.

Organisation du temps de travail –rotation des équipes :



Absentéisme :

Le taux d'absentéisme varie entre 0,6% et 5,6% selon les sites avec un taux moyen autour de 3%.

### **Relations sociales**

Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci :

Le Groupe respecte les réglementations locales en matière de dialogue social. En effet, le dialogue social est organisé différemment selon les pays mais est toujours matérialisé par des procédures et/ou des réunions avec les institutions représentatives du personnel dont la fréquence varie de 2 à 30 réunions par an.

Bilan des accords collectifs :

Au cours de l'exercice 2012, 3 accords collectifs ont été conclus :

- en France : un accord sur l'égalité hommes femmes a été signé le 11 juillet 2012 et un accord sur la prime de dividende a été signé le 06 juillet 2012 ;



- au Royaume Uni : un accord sur les négociations salariales a été conclu le 04 janvier 2012.

### **Santé et sécurité**

Conditions de santé et de sécurité au travail :

Au cours de l'exercice 2012, 2425 employés ont bénéficié de formations à la sécurité, un employé pouvant bénéficier de plus d'une formation. Les dépenses visant à améliorer les conditions de travail s'élèvent à 4009 k€ et les dépenses visant à améliorer la sécurité au travail s'élèvent à 1476 k€.

Aucun accord n'a été signé avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail au cours de l'exercice 2012.

Les accidents du travail, leur fréquence et leur gravité sont suivis à travers les indicateurs de sécurité suivants :

TF1	TF2	TF3	TG
5,34	18,97	68,31	0,33

TF1 : Ce taux de fréquence représente le nombre d'accidents déclarés avec arrêt par million d'heures travaillées.

TF2 : Ce taux de fréquence représente le nombre d'accidents déclarés avec ou sans arrêt par million d'heures travaillées.

TF3 : Ce taux de fréquence représente le nombre d'accidents déclarés -avec ou sans arrêt- ou de premiers soins par million d'heures travaillées.

TG: Ce taux de gravité est le rapport entre le nombre de jours d'incapacité temporaire de travail, multiplié par 1.000, et le nombre d'heures d'exposition au risque d'accident.

Au cours de l'exercice 2012, 11 maladies professionnelles ont été recensées.

### **Formation**

Politiques mises en œuvre en matière de formation :

4950 employés ont bénéficié de formations au cours de l'année 2012, un employé pouvant bénéficier de plus d'une formation, ce qui représente 87 584 heures de formation internes et externes. Les dépenses de formation du groupe s'élèvent à 1618 k€, ce qui illustre la forte volonté du Groupe Montupet à encourager la formation continue du personnel.

### **Egalité de traitement**

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées et de la lutte contre les discriminations :

Le Groupe Montupet cherche à attirer et développe les talents qui sont nécessaires à l'atteinte de ses objectifs, sans distinction d'origine, d'opinion politique, de religion, d'orientation sexuelle, de statut familial, ni de caractères physiques, tels que le sexe, l'âge ou la couleur de peau. Cet engagement concerne en particulier l'embauche, l'accès à la formation, les opportunités de carrière et la politique de rémunération.

De plus, le Groupe souhaite contribuer à corriger la sous-représentation féminine dans les métiers de l'industrie en encourageant les femmes à entreprendre des études techniques, à faire acte de candidature pour les postes que nous proposons, à se former et à poursuivre des carrières ambitieuses, dans le respect de leur nature et de leur rôle familial.

Par ailleurs, conformément à l'article L. 5212-10 du code du travail dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, Montupet SA (la société mère) s'acquitte de son obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées en :

- employant des personnes handicapées ;
- concluant un contrat avec une entreprise favorisant l'insertion des travailleurs handicapés ;
- ou, à défaut, en réglant une contribution financière annuelle à l'Agefiph (Association chargée de gérer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

De plus, la filiale espagnole du Groupe respecte la réglementation locale puisque 2% de son effectif sont réservés aux personnes handicapées et qu'elle a établi des contrats avec des ONG pour l'insertion des personnes handicapées.

### **Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail :**

Les sociétés du Groupe Montupet respectent les conventions de l'Organisation internationale du travail à travers le code du travail en vigueur dans le pays où elles sont implantées, à savoir la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Bulgarie, le Canada, la Belgique et le Mexique.

Le Groupe respecte en particulier les stipulations relatives :

- au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective
- à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession
- à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- à l'abolition effective du travail des enfants

## **IV.B Informations environnementales Groupe**

### **Politique générale en matière environnementale**

Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement :

Tous les sites industriels du Groupe ont obtenu la certification de leur Système de Management Environnemental qui est conforme au standard international ISO 14001. A travers la mise en place d'un système de management, la politique environnementale traduit l'engagement et la volonté du groupe de s'améliorer sur les questions environnementales.

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement :

Conformément à l'exigence de la norme ISO 14001, des mesures de sensibilisation aux enjeux et risques environnementaux sont prises par les différents établissements du Groupe, à l'accueil des nouveaux employés - lors de leur programme d'intégration- et tout au long de leur vie au sein de l'entreprise. Selon les sites, ces mesures se traduisent par la diffusion de manuels de formation, de notes d'information ponctuelles et l'organisation de formations et de réunions régulières.

Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions :

Le montant des investissements consacrés à la prévention des risques environnementaux et de pollution s'élève à 4954 k€.

Ces investissements portent notamment sur :

- le développement de la régénération du sable de fonderie,
- la mise en place de fours basse consommation et la maintenance des fours en vue de maîtriser leurs consommations d'énergie,
- l'amélioration de l'aspiration de l'amine et des compresseurs,
- l'amélioration des systèmes d'échappements ou d'émissions des rejets dans l'air,
- l'étanchéisation des sols.

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours :

Le Groupe Montupet n'est pas concerné par le décret n° 2012-633 du 3 mai 2012 relatif à l'obligation de constituer des garanties financières en vue de la mise en sécurité de certaines installations classées pour la protection de l'environnement. En revanche, l'assurance souscrite par le Groupe couvre les dommages impactant l'environnement à hauteur de 25 millions d'euros.

### **Pollution et gestion des déchets**

Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement :

Les rejets dans l'air font l'objet de surveillances régulières conformément à la réglementation en vigueur. Le Système de Management Environnemental garantit la conformité réglementaire de ces rejets.

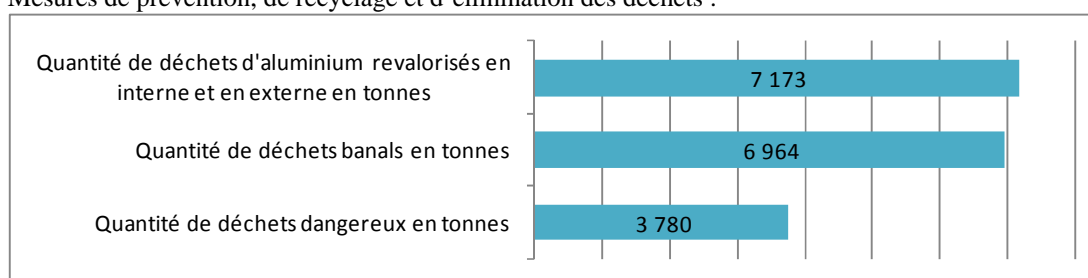
Les émissions de composés organiques volatils sont issues des opérations de noyautage et de moulage de pièces avec noyaux.

Emissions de COV en tonnes	88
Emissions de NO2 en tonnes	55
Emissions de CO2 en tonnes	83 504
Emissions de SO2 en tonnes	35

Conformément à l'exigence de la norme ISO 14001, il existe un suivi réglementaire des rejets dans l'eau et des actions sont mises en place en cas de dépassement de seuil. Des mesures telles que la filtration des eaux pluviales et industrielles par des déshuileurs sont prises afin de réduire la pollution de l'eau.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire pour la prévention des rejets dans le sol du fait de l'activité de nos sites et des composants utilisés.

Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets :



L'effort fourni par le Groupe en termes de gestion des déchets est également illustré par le coût de traitement des déchets qui s'élève en 2012 à 769 k€.

Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité :

Des contrôles prévenant de la pollution sonore ou de toute autre forme de pollution (olfactive) sont spécifiques à chaque site et sont effectués conformément aux exigences locales.

### **Utilisation durable des ressources**

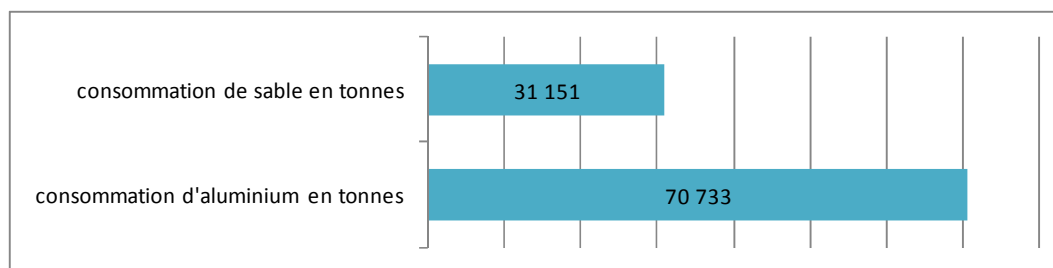
Consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales :

Il n'existe pas de contraintes particulières pour l'approvisionnement en eau. Dans les sites industriels, l'eau est principalement consommée par les tours de refroidissement, les tours de lavage, les fours de traitement thermique, les plateformes de moulage et les machines d'usinage.

La consommation d'eau du Groupe s'élève à 230 264 m<sup>3</sup> soit 3,26 m<sup>3</sup> par tonne d'aluminium fondu.

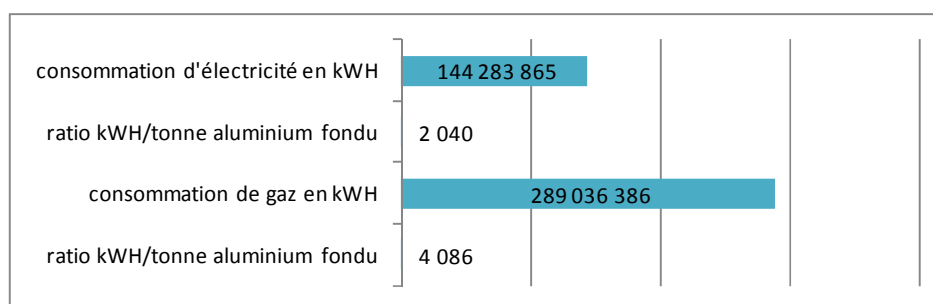
Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation :

Les principales matières premières sont l'aluminium et le sable. La consommation d'aluminium dépend des volumes et des catégories de produits (culasses, pièces de liaisons au sol, autres pièces). Le Groupe accroît son effort d'investissement pour la mise en place d'installations de régénération du sable et par conséquent la réduction de la consommation de sable et a également constitué un groupe de travail inter-sites sur les meilleures pratiques industrielles en matière de perte métal.



Consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables :

Le Groupe Montupet n'a pas recours aux énergies renouvelables. En revanche, il existe un groupe de travail inter-sites pour le partage des meilleures pratiques industrielles en matière de consommation d'énergie.



#### **Utilisation des sols :**

L'activité du Groupe Montupet ne requiert pas l'utilisation des sols.

#### **Changement climatique :**

Rejets de gaz à effet de serre et adaptation aux conséquences du changement climatique :

Les établissements du Groupe respectent les réglementations locales en matière de rejets de gaz à effet de serre.

Le Groupe a engagé en 2012 une démarche de bilan carbone et qui porte sur l'ensemble des sites français conformément à l'article 75 du texte de la Loi Grenelle II. Cette démarche est avant tout un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre, qui permettra d'élaborer un plan d'actions visant à les réduire.

#### **Protection de la biodiversité**

Aucune mesure particulière pour préserver ou développer la biodiversité n'est en cours. Les établissements du Groupe sont localisés dans des zones industrielles.

### **IV.C Informations sociétales Groupe**

#### **Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional et sur les populations riveraines ou locales :**

Les mesures prises en matière de développement régional et l'impact sur les bassins de l'emploi sont encouragés par le Groupe Montupet.

L'établissement de Belfast promeut le recrutement dans les universités locales et contribue au développement régional en faisant appel à des sous-traitants locaux. En Bulgarie, la société emploie plus de 90 ingénieurs de l'Université de Roussé, ville où est implantée la société, et travaille en collaboration avec le lycée professionnel de la ville sur la création d'une nouvelle spécialité mécanique. L'établissement de Laigneville participe au « Printemps de l'Industrie », événement organisé par le conseil régional pour faire connaître les entreprises locales.

**Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines**

Le Groupe Montupet laisse libre cours aux volontés et engagements sociétaux en faveur du développement durable et encourage les initiatives prises dans ce sens par les directeurs d'établissement qui développent leurs propres actions en fonction des spécificités locales.

Ainsi, l'établissement de Laigneville a signé une charte avec l'école Marie Curie et participe au conseil d'administration et au conseil d'éducation du centre de formation Proméo. L'établissement de Belfast participe et sponsorise des événements sportifs, culturels et caritatifs notamment le Concours d'Arts de l'école de Lisburn et le prix de l'excellence industrielle de la ville de Lisburn.

Par ailleurs, conformément aux exigences à la norme ISO 14001, les établissements du groupe se doivent de répondre à toutes les demandes pertinentes des parties intéressées, à savoir tous les individus ou groupe d'individus concernés ou affectés par la performance environnementale et sociétale de l'établissement.

**Sous-traitance et fournisseurs**

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux :

La politique d'achat du Groupe se focalise en priorité sur la qualité, la fiabilité et le coût. Quand ces trois critères sont remplis par plusieurs fournisseurs, Montupet favorise les entreprises locales.

Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale :

Conformément à la politique d'achats mise en place par le Groupe, seules les sociétés respectant les droits de l'homme dans tous les pays où elles sont présentes - y compris dans les zones où l'affirmation des droits humains est encore insuffisante - intègrent le panel fournisseurs et sous-traitants du Groupe. Les sociétés en violation des dispositions des conventions de l'Organisation Internationale du travail ne sont pas retenues dans ce panel.

La politique d'achats Groupe précise également que le fournisseur s'engage à mettre en œuvre une politique de gestion de ses installations industrielles avec le souci de la préservation de l'environnement et qu'il met en œuvre un système de gestion et de contrôle conforme à la norme ISO 14001 ou à une autre norme équivalente.

Ainsi, Montupet encourage ses fournisseurs à obtenir la certification ISO 14001.

**Loyauté des pratiques**

Actions engagées pour prévenir la corruption :

Pour les filiales opérant dans des pays dont la population a un pouvoir économique faible (Bulgarie et Mexique), la procédure de l'entreprise impose:

- la passation des commandes par le siège social,
- l'autorisation de paiement du fournisseur par le siège social.

Par ailleurs, dans le cadre des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, la Direction Groupe a démarré un plan d'audit en 2012 auprès des différentes entités du Groupe. Ces missions d'audit ont pour principaux objectifs de s'assurer de la fiabilité et de l'intégrité des informations et des procédures opérationnelles et financières et du respect des lois et réglementations en vigueur, ainsi que de vérifier la présence de contrôles internes adéquats au sein de chaque entité.

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs :

Montupet n'est pas en contact direct avec les consommateurs finaux. En revanche, au travers du respect des exigences de ses clients et notamment de la norme ISO/TS 16949 qui est la norme concernant la démarche Qualité dans l'industrie automobile, le Groupe contribue à la sécurité des consommateurs finaux.

**Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme**

Aucune autre action complémentaire n'est particulièrement engagée par le Groupe.



## RAPPORT DE VERIFICATION

Rapport de SGS ICS suite à la vérification des informations figurant dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31/12/2012 de la société MONTUPET SA basée à CLICHY (92110 France) et ses filiales internationales en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code du commerce (Loi Grenelle II du 12 juillet 2010) et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur la gestion de la société comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales, de définir le ou les référentiels utilisés s'il y a lieu pour l'établissement des données quantitatives ou qualitatives et d'en assurer la mise à disposition.

La responsabilité de SGS ICS consiste à attester de la présence dans le rapport de gestion de toutes les informations prévues à l'article R.225-105-1, à exprimer un avis motivé portant, d'une part sur la sincérité des informations et, d'autre part, sur les explications données par la société sur l'absence de certaines informations, à indiquer les diligences mises en œuvre pour accomplir notre mission de vérification.

### NATURE ET PORTÉE DE LA VERIFICATION

La mission de SGS ICS a consisté à :

- Prendre connaissance de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société, et de ses engagements sociétaux, et le cas échéant des actions ou programmes qui en découlent.
- Comparer la liste des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012 de la société avec la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signaler, le cas échéant, les informations omises et non assorties des explications prévues au troisième alinéa de l'article R.225-105.
- Vérifier la mise en place par la société d'un processus de collecte visant à l'exhaustivité et la cohérence des informations mentionnées dans le rapport de gestion et d'identifier les irrégularités.

SGS ICS a conduit sa mission auprès de la société MONTUPET SA incluant ses filiales et sociétés sous contrôle sur un périmètre géographique international, la société MONTUPET SA établissant des comptes consolidés.

### DILIGENCES

Trois des sept sites industriels ont été visités (Laigneville en France le 26/02/2013, Zaragoza en Espagne le 12/03/2013 et Roussé en Bulgarie le 15/03/2013) et les données chiffrées et les assertions figurant dans leurs rapports individuels ont été vérifiées auprès du directeur d'établissement, du responsable des ressources humaines et du responsable environnemental de chacun de ces sites sur la base d'entretiens et de vérifications de documents justificatifs. Ces trois fonderies représentent 1636 personnes (soit 54 % de l'effectif du Groupe entrant dans le périmètre) et une consommation de 35 719 tonnes d'aluminium (soit 50 % de la consommation totale du Groupe).

Au niveau du siège, la méthodologie de consolidation et de traitement de ces informations a été vérifiée, ainsi que leur transposition dans le rapport final au moyen d'échanges par courriels avec la personne en charge de cette consolidation et lors d'entretiens au siège social du Groupe, les 05/02/2013, 25/02/2013 et 20/03/2013 avec cette personne et un des directeurs généraux délégués en charge de la communication du groupe. L'ensemble des calculs a fait l'objet d'un contrôle et des comparaisons de ratios entre sites ont permis de vérifier l'homogénéité des réponses.

Cette mission a mobilisé trois vérificateurs (en France, en Espagne et en Bulgarie), un rédacteur et un coordinateur de projet pour un total de 12 jours.

### DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE COMPÉTENCE

SGS est le leader mondial de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnu comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 75000 collaborateurs et exploite un réseau de plus de 1 500 bureaux et laboratoires à travers le monde.

SGS ICS est une filiale française détenue à 100% par le Groupe SGS. SGS ICS déclare que sa mission et son avis a été élaboré en toute indépendance et impartialité vis-à-vis de la société MONTUPET SA et que les travaux

menés ont été conduits en adéquation avec le code d'éthique du Groupe SGS et conformément aux bonnes pratiques professionnelles d'un organisme tiers indépendant.

Les vérificateurs sont habilités et mandatés sur chaque mission sur la base de leurs connaissances, expériences et qualifications.

#### **ATTESTATION ET AVIS MOTIVE**

Sur la base de l'exposé des orientations en matière de développement durable de la société MONTUPET SA et de ses filiales, des conséquences sociales et environnementales liées à ses activités, de ses engagements sociétaux et des diligences mises en œuvre,

- nous attestons de la présence des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012 de la société MONTUPET SA conformément à la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signalons que l'ensemble des informations requises fait l'objet d'une réponse circonstanciée.
- Nous déclarons n'avoir pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012. Les irrégularités et erreurs mineures décelées lors de la mission de vérification ont fait l'objet de corrections avant édition du rapport final.

#### **RECOMMANDATIONS**

Le rapport final reprend de manière méthodique et systématique la liste principale et la liste complémentaire des points prévus à l'Article R.225-105-1 du Code de Commerce, tels que décrits dans le Décret 2012-557 du 24/04/2012. Le rapportage de chacun des sites et filiales se fait au moyen d'un simple tableur Excel récapitulatif en français et en anglais cette liste, ce qui facilite la consolidation des données chiffrées (par addition des colonnes). Ce rapportage pourrait être simplifié par la fourniture de données brutes à recalculer de manière globale (exemple des taux de fréquence et de gravité, des émissions de NOX et SO2, ...).

Fait à Arcueil, le 29 Mars 2013  
Le Directeur Technique d'Inspection,  
Moncef BOURKAIB  
**SGS ICS France**  
29 avenue Aristide Briand  
F- 94111 ARCUEIL Cedex  
Téléphone + 33 (0) 1 41 24 88 56  
Fax + 33 (0) 1 73 01 71 29  
[www.sgs.com](http://www.sgs.com)

## TABLEAU DES RESULTATS DE MONTUPET SA DES CINQ DERNIERS EXERCICES

SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE	2008	2009	2010	2011	2012
a. Capital social	17 440 440	16 389 809	16 389 809	16 389 809	16 389 809
b. Nombre d'action émises	11 473 974	10 782 769	10 782 769	10 782 769	10 782 769
c. Nombre d'obligations converties en actions	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS</b>					
a. Chiffre d'affaires HT	288 605 195	159 344 450	186 545 039	223 492 254	199 303 154
b. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(7 984 583)	40 294 090	11 346 343	8 966 499	18 745 405
c. Impôt sur les bénéfices	(3 664 474)	(3 619 180)	(2 925 285)	(2 173 993)	(1 853 819)
d. Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	(29 820 588)	32 909 929	8 332 052	(106 670)	10 176 016
e. Montant des bénéfices à distribuer et report à nouveau distribué	0	0	1 293 932	2 587 865	6 469 661
<b>RESULTAT DES OPERATIONS REDUITS A UNE SEULE ACTION :</b>					
a. Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	0	4,07	1,32	1,03	1,91
b. Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0	3,05	0,77	0	0,94
c. Dividende net par action	0	0	0,12	0,24	0,60
<b>PERSONNEL</b>					
a. Effectif moyen des salariés	1 607	1 289	988	999	992
b. Montant de la masse salariale	44 279 320	33 113 492	28 973 847	32 036 831	32 014 439
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	18 947 521	13 830 430	12 407 144	13 539 482	13 117 755



## COMPTES CONSOLIDES 2012

### Groupe Montupet - au 31/12/2012

ACTIF en K€	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat		
	2 012	2 011	
Immobilisations incorporelles	A.1.4.		
Frais de développement nets	8 551	6 999	
Autres valeurs immobilisées nettes	1 462	1 086	
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>10 012</b>	<b>8 085</b>	
Immobilisations corporelles	A.1.4.		
Terrains	2 101	2 096	
Constructions	28 257	22 684	
Installations techniques	111 166	106 907	
Autres immobilisations corporelles	11 733	12 503	
Immobilisations en cours	14 067	11 670	
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>167 323</b>	<b>155 859</b>	
<b>Actifs non courants destinés à la vente</b>	<b>A.1.4./C.1.</b>	<b>5 545</b>	<b>4 848</b>
Immobilisations financières			
Titres de participation	34	34	
Autres actifs financiers non courants	A.1.5.	528	3 572
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>562</b>	<b>3 606</b>	
Impôts différés actif	A.1.6	23 463	21 616
Autres actifs non courants			
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>206 906</b>	<b>194 015</b>
Stocks et en-cours			
Stocks matières premières	31 400	27 983	
Pièces de rechange	5 494	1 927	
Outillages	5 282	4 670	
En-cours et produits finis	25 474	27 446	
<b>Total stocks et en-cours</b>	<b>67 650</b>	<b>62 026</b>	
Créances d'exploitation			
Avances et acomptes versés sur commandes (net)	397	323	
Clients et comptes rattachés	63 808	75 662	
Autres créances d'exploitation	4 501	6 773	
<b>Total créances d'exploitation</b>	<b>68 706</b>	<b>82 757</b>	
Autres créances diverses	7 107	5 774	
Comptes de régularisation actif	981	562	
Valeurs mobilières de placement	-	7 818	
Disponibilités	29 538	14 708	
<b>Actifs courants des activités à céder</b>	<b>C.2.</b>	<b>366</b>	<b>6 065</b>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>174 348</b>	<b>179 710</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>381 254</b>	<b>373 725</b>

**Groupe Montupet - au 31/12/2012**

PASSIF en K€	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat	
	2 012	2 011
<b>Capitaux propres</b>	A.3.1.	
Capital social	16 390	16 390
Primes d'émission, fusion, apport	20 514	20 514
Réserves consolidées	128 751	124 035
Ecart de conversion consolidé	(25 569)	(27 221)
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>29 212</b>	<b>8 499</b>
<b>Total capitaux propres part du groupe</b>	<b>169 298</b>	<b>142 217</b>
Intérêts minoritaires - Réserves de consolidation	1 388	1 190
Intérêts minoritaires - Ecart de conversion		
Intérêts minoritaires - Résultat	59	197
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1 446</b>	<b>1 387</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>170 744</b>	<b>143 605</b>
<b>Provisions non courantes</b>	A.1.4 /C.1	
Provisions règlementées	0	0
Provisions pour risques et charges	A.3.2.1.	268
Provisions pour indemnités de départ en retraite	A.3.2.2.	4 574
Impôt différé passif	A.3.2.3.	1 642
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>8 380</b>	<b>6 484</b>
Dettes financières non courantes	A.4.1./A.4.2.	55 471
Autres passifs non courants	A.3.3.	769
<b>Passifs non courants des activités à céder</b>	<b>C.3.</b>	<b>2 369</b>
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>57 096</b>	<b>65 094</b>
Dettes financières courantes	A.4.2.	13 633
Concours bancaires courants	A.4.2.	43 800
Avances et acomptes reçus sur commandes		7 777
Fournisseurs et comptes rattachés		56 919
Dettes fiscales et sociales		16 291
Clients créditeurs, autres dettes exploitation		4 809
Dettes diverses		4 112
Comptes de régularisation passif		1 655
<b>Passifs courants des activités à céder</b>	<b>C.3.</b>	<b>16 031</b>
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>153 414</b>	<b>165 027</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>381 254</b>	<b>373 725</b>

**Groupe Montupet - au 31/12/2012**

COMPTE DE RESULTAT en k€	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat	2 012		2 011	
Chiffre d'affaires		399 543		406 044	
Production stockée		492		5 775	
Production immobilisée		6 289		2 329	
Transfert de charges - subventions d'exploitation		1 001		3 370	
Autres produits d'exploitation		4 284		2 613	
<b>Total produits des activités poursuivies</b>		<b>411 608</b>		<b>420 131</b>	
Achats & variations de stocks		165 967		176 705	
Autres consommations et charges externes		72 894		81 826	
Impôts & taxes		3 253		3 442	
Salaires et charges sociales		101 383		101 558	
Dotations aux amortissements d'exploitation		28 729		27 185	
Dotations aux provs. d'exploitation (net)		(403)		2 099	
Autres charges d'exploitation		5 986		5 864	
<b>Total charges</b>		<b>377 808</b>		<b>398 678</b>	
Autres produits et charges		(850)		257	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>32 950</b>		<b>21 710</b>	
Autres produits et charges opérationnels	B.1	0		0	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>32 950</b>		<b>21 710</b>	
Intérêts des prêts et placements		35		32	
Intérêts versés		(3 501)		(4 079)	
Coût de l'endettement financier		(3 466)		(4 048)	
Profits et pertes de change		(298)		412	
Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges		(39)		0	
Autres produits et charges financiers		265		16	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(3 538)</b>		<b>(3 619)</b>	
Impôts courants		(2 939)		(408)	
Impôts différés	B.2	168		1 133	
<b>RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES</b>		<b>26 641</b>		<b>18 817</b>	
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	C.5	1 656		(10 771)	
Impôt exigible des activités arrêtées	C.4/C.5	(54)		433	
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	C.4/C.5	1 027		217	
<b>RESULTAT NET</b>		<b>29 271</b>		<b>8 696</b>	
Intérêts minoritaires		59		197	
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>29 212</b>		<b>8 499</b>	
<b>En Euros par action :</b>					
Résultat net part du groupe par action		2,71		0,79	
Résultat net dilué part du groupe par action		2,71		0,79	
Nombre d'actions émises		10 782 769		10 782 769	
Actions pouvant être émises					
Nombre d'actions émises et à émettre		10 782 769		10 782 769	

**Groupe Montupet - au 31/12/2012**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES en k€	Groupe	Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 01/01/2011</b>	<b>134 975</b>	<b>1 189</b>	<b>136 164</b>
Dividendes versés	(1 294)		(1 294)
Ecritures rétroactives sur report à nouveau et divers	(213)	1	(212)
Variation de l'écart de conversion	250		250
<b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>	<b>133 718</b>	<b>1 190</b>	<b>134 908</b>
<b>Résultat au 31/12/2011</b>	<b>8 499</b>	<b>197</b>	<b>8 696</b>
<b>Capitaux propres au 01/01/2012</b>	<b>142 217</b>	<b>1 388</b>	<b>143 605</b>
Dividendes versés	(2 588)		(2 588)
Ecritures rétroactives sur report à nouveau et divers	44		44
Autres éléments du résultat	(1 244)		(1 244)
Variation de l'écart de conversion	1 655		1 655
<b>Capitaux propres au 31/12/2012</b>	<b>140 085</b>	<b>1 388</b>	<b>141 473</b>
<b>Résultat au 31/12/2012</b>	<b>29 212</b>	<b>59</b>	<b>29 271</b>
<b>Capitaux propres au 01/01/2013</b>	<b>169 298</b>	<b>1 446</b>	<b>170 744</b>

**Groupe Montupet - au 31/12/2012**

RESULTAT GLOBAL en k€	2 012	2 011
Résultat net	29 271	8 696
Autres éléments du résultat - écarts actuariels sur les engagements de retraite	(1 244)	
Autres Ecritures ayant impacté les fonds propres sans impacter le compte de résultat	44	(212)
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger-variation de la période	1 655	250
<b>Résultat global</b>	<b>29 727</b>	<b>8 734</b>
dont Part du Groupe	29 668	8 537
dont Intérêts minoritaires	59	197

**Groupe Montupet - au 31/12/2012**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE en k€	2012			2011		
	Conso	dont Opérations poursuivies	dont Opérations arrêtées ou à céder	Conso	dont Opérations poursuivies	dont Opérations arrêtées ou à céder
1-Flux de trésorerie liés à l'activité						
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>51 889</b>	<b>56 258</b>	<b>(4 369)</b>	<b>41 584</b>	<b>45 159</b>	<b>(3 575)</b>
Résultat Groupe	29 212	26 582	2 630	8 499	17 295	(8 796)
Intérêts minoritaires - Résultat	59	59	0	197	197	0
Dotations aux amort. & aux prov. (net)	30 409	28 944	1 465	34 911	29 447	5 464
- dont subventions imputées au résultat	177	177	0	0	0	0
Dotations aux prov. s/ immo. financières (net)	0	0	0	0	0	0
Pertes /(gains) sur cessions d'actifs	(6 582)	855	(7 437)	(675)	(432)	(243)
Variation des impôts différés	(1 209)	(182)	(1 027)	(1 348)	(1 348)	0
<b>Variation du BFR (hors variation des ID)</b>	<b>9 309</b>	<b>9 269</b>	<b>40</b>	<b>(4 671)</b>	<b>(2 598)</b>	<b>(2 073)</b>
<b>TOTAL DES FLUX GENERES PAR L'ACTIVITE (A)</b>	<b>61 198</b>	<b>65 527</b>	<b>(4 329)</b>	<b>36 913</b>	<b>42 561</b>	<b>(5 648)</b>
2-Flux de trésorerie liés à l'investissement						
<b>Investissements incorporels &amp; corporels</b>	<b>(43 653)</b>	<b>(43 653)</b>	<b>0</b>	<b>(39 672)</b>	<b>(38 530)</b>	<b>(1 142)</b>
<b>Investissements financiers</b>	<b>(160)</b>	<b>(160)</b>	<b>0</b>	<b>(3 335)</b>	<b>(3 335)</b>	<b>0</b>
Trésorerie s/ entrée de périmètre	0	0	0	0	0	0
<b>Cessions immo. incorporelles &amp; corporelles</b>	<b>418</b>	<b>418</b>	<b>0</b>	<b>2 299</b>	<b>354</b>	<b>1 945</b>
<b>Cessions immo. financières</b>	<b>1 022</b>	<b>1 022</b>	<b>0</b>	<b>162</b>	<b>116</b>	<b>46</b>
Trésorerie s/ sortie de périmètre	(464)	0	(464)	0	0	0
Diminutions des créances & des prêts	0	0	0	0	0	0
Augmentation (diminution) des placements	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>(42 836)</b>	<b>(42 372)</b>	<b>(464)</b>	<b>(40 545)</b>	<b>(41 395)</b>	<b>849</b>
3-Flux de trésorerie liés aux opérations de financement						
<b>Total des opérations s/ capitaux propres</b>	<b>(2 588)</b>	<b>(2 588)</b>	<b>0</b>	<b>(1 296)</b>	<b>(1 296)</b>	<b>(0)</b>
Augmentation de capital de la société mère	0	0	0	0	0	0
Var. des intérêts minoritaires sur aug. de capital	0	0	0	0	0	0
Div. versés aux actionnaires de la société mère	(2 588)	(2 588)	0	(1 296)	(1 296)	(0)
<b>Subventions d'investissements reçues</b>	<b>271</b>	<b>271</b>	<b>0</b>			
<b>Variation des dettes financières</b>	<b>(9 919)</b>	<b>(9 918)</b>	<b>(0)</b>	<b>(8 878)</b>	<b>(8 781)</b>	<b>(97)</b>
Augmentation des dettes financières	0	0	0	66 998	66 981	17
Diminution des dettes financières	(9 919)	(9 918)	(0)	(75 876)	(75 762)	(114)
<b>TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>(12 236)</b>	<b>(12 235)</b>	<b>(0)</b>	<b>(10 174)</b>	<b>(10 077)</b>	<b>(97)</b>
4-Variation de trésorerie						
Incidence des var. de périmètre s/ la trésorerie	0	0	0	0	0	0
Incidence des var. de taux de change s/ la trésorerie	63	62	1	109	116	(7)
Divers	0	0	0	7	7	0
<b>TOTAL DES FLUX DIVERS DE TRESORERIE (D)</b>	<b>63</b>	<b>62</b>	<b>1</b>	<b>116</b>	<b>123</b>	<b>(7)</b>
Variation de trésorerie courante	6 189	10 981	(4 792)	(13 691)	(8 788)	(4 903)
Incidence var.taux de change	63	62	1	109	116	(7)
Variation de trésorerie	6 252	11 043	(4 792)	(13 582)	(8 672)	(4 910)

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2012

Annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le bilan à cette date fait état d'un total de 381 254k€. Ces comptes consolidés ont été arrêtés le 2 avril 2013 par le Conseil d'Administration. Ils sont présentés en milliers d'euros. La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### • Situation de FDPA :

Le 20 octobre 2011, la société FDPA a été placée en redressement judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Nanterre après avoir déclaré la cessation de ses paiements suite à un problème critique de renouvellement de ses fabrications et malgré les efforts de Montupet pour résoudre ce problème sans licenciement.

Par jugement du 19 avril 2012, le tribunal de commerce de Nanterre a arrêté le plan de cession de la société FDPA au profit d'un tiers et ordonné la cession des actifs immobilisés, des stocks et des activités au repreneur.

Le 24 mai 2012, le tribunal a placé la société FDPA en liquidation judiciaire.

Le plan de cession arrêté le 19 avril 2012 ayant pour effet la perte de contrôle des actifs de FDPA, cette filiale a été déconsolidée conformément à IAS 27.

Ses éléments d'actif et de passif ne figurent pas dans le bilan au 31 décembre 2012. Le résultat positif relatif à sa sortie du périmètre est présenté en « résultat des activités arrêtées ou cédées » du compte de résultat et s'élève à 4 090 k€.

#### • Litiges prud'homaux :

Il subsiste deux litiges impliquant les salariés d'une ancienne filiale dont la participation a été cédée et une des sous filiales de Montupet UK qui a constaté dans ses comptes au 31 décembre 2012 une charge exceptionnelle de 1 493 k€ présenté en « résultat brut des activités arrêtées ou cédées », un séquestre d'un montant de 2 191 k€ présenté en « II.A.1.5 Autres actifs financiers non courants », et une provision pour risque et charges de 599 k€ présentée en « II.C.3 Etat des passifs des activités destinées à la vente ».

#### • Factoring :

Dans le cadre de la Convention de Crédit du 24 novembre 2011 signée entre Montupet SA et ses banques, Montupet cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor.

Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux de Montupet SA s'élève à 10 062 k€, la retenue de garantie à 1 080k€ et le solde des comptes courants des factors, figurant au Bilan dans les disponibilités, à 6 199 k€.

## I PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

### I.A REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

#### I.A.1 Référentiel comptable

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2012.

#### I.A.2 Application des nouvelles normes

Le Groupe applique les normes et textes entrés en vigueur à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier

2012. Il s'agit des normes suivantes :

- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers »
- IFRS 1 amendée « Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants » ;
- IAS 12 amendée « Recouvrement des actifs sous-jacents ».

Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

Le Groupe applique par anticipation la norme IAS 19 amendée « Avantages du personnel » ; l'incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre est présenté en « II.A.3.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite ».

Les normes, amendements et interprétations suivants sont adoptés par l'IASB mais non encore appliqués au 31 décembre 2012 :

- IFRS 10 « Consolidation » ;
- IFRS 11 « Accords conjoints » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IAS 27 révisée « Etats financiers individuels » ;
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».
- IAS 1 amendée « Présentation des autres éléments du résultat global » ;
- IFRS 1 amendée « Subventions publiques » ;
- IFRS 7 amendée « Informations à fournir sur les compensations d'actifs et de passifs financiers » ;
- IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » ;
- IAS 32 amendée « Compensation d'actifs et de passifs financiers » ;
- Interprétation IFRIC 20 « Frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert » ;

### **I.A.3 Périmètre de consolidation**

Les pourcentages de contrôle et la méthode de consolidation pratiquée sont inchangés par rapport à l'exercice 2011 hormis la sortie de la société FDPA au 31 décembre 2012 qui a été déconsolidée au 19 avril 2012 suite à la cession de ses actifs par jugement du tribunal de commerce de Nanterre .

Le périmètre de consolidation comprend :

- MONTUPET S.A. (société consolidante) ;
- MONTUPET LIMITEE (100 %) (Canada) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile ;
- MONTUPET UK (100 %) (Irlande du Nord) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile et ses filiales (Irlande du Nord), WILLACE UK LTD, BS TOOLING LTD et GESFITEC UK LTD ;
- ALUMALSA (99,67 %) (Espagne) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile ;
- MFT-MONTUPET Snc (100 %) (Belgique) : prestations de service au groupe ;
- MONTIAC SA de CV (100 %) (Mexique) : fonderie d'aluminium ;
- CALCAST LTD (100 %) (Irlande du Nord) : fonderie d'aluminium ;
- MFT SARL (100 %) (France) : négoce de métal et prestations de service ;
- MONTUPET EOOD (100%) (Bulgarie) : fonderie d'aluminium ;

Toutes ces sociétés, sur lesquelles MONTUPET SA détient un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

MONTUPET Inc. (U.S.A.) et MONTUPET GmbH détenues à 100 % par MONTUPET S.A., ne sont pas consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

Intérêts minoritaires :

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement à une participation de partenaires dans une société du sous-groupe MONTUPET UK.

### **I.A.4 Principes de consolidation**

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées ont été éliminées. Les intérêts des minoritaires ont été reconnus pour leur quote-part de capitaux propres et de résultat.

Les comptes de toutes les sociétés consolidées ont été arrêtés au 31 décembre 2012 et comportent un exercice de 12 mois.

L'écart de première consolidation représente la différence entre le prix d'acquisition des titres d'une société et la quote-part de ses capitaux propres à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ont été intégralement amortis antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion résultant de l'écart entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments de résultat, ont été portés dans le poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

\* rappel sur l'évolution des principaux taux de change :

- de la Livre Sterling :	31.12.2011 : 1 £ = 1,1972 €
	31.12.2012 : 1 £ = 1,2250 €
- du Dollar Canadien :	31.12.2011 : 1 CAD = 0,7567 €
	31.12.2012 : 1 CAD = 0,7610 €

## **I.B PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION**

### **I.B.1 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments d'actif**

#### **I.B.1.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les frais d'établissement sont amortis en totalité sur l'exercice. Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les frais de développement de nouvelles pièces encourus jusqu'au lancement des pré -séries sont immobilisés et amortis en quatre ans.

#### **I.B.1.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation ou à leur coût de production.

Regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie et divisées en structures et composants conformément à la norme IAS16, elles sont amorties en fonction de leur durée de vie économique.

Les pièces de rechange majeures destinées à être utilisées sur plus d'une année et répondant aux critères d'acceptation de l'IAS 16 sont immobilisées.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- pour les immobilisations corporelles :

Constructions	20 à 25 ans
Agencement et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

- pour les immobilisations incorporelles :

Brevets	5 ans
Frais de développement	4 ans
Logiciels	1 à 5 ans



### **I.B.1.3 Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en déduction des actifs qu'elles financent. Elles sont rapportées au compte de résultat au prorata de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rattachent.

### **I.B.1.4 Contrats de location et crédit-bail**

Lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 17, les contrats de location financière sont retraités.

Une immobilisation est enregistrée à l'actif et amortie en fonction des durées définies au niveau du Groupe. Les dettes correspondantes sont reclassées en « autres dettes financières ».

### **I.B.1.5 Autres actifs financiers non courants**

Les titres des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation compte tenu des perspectives d'avenir de la filiale.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

### **I.B.1.6 Stocks et en-cours**

Les stocks et en-cours sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production et sont dépréciés, le cas échéant, pour les ramener à leur valeur probable de réalisation. Aucun frais financier n'est inclus dans les coûts. Les marges internes sur stocks, non significatives, n'ont pas été retraitées.

Les stocks de clôture sont évalués à la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

### **I.B.1.7 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du taux de change en vigueur à la date de clôture, ou au taux de couverture réalisé à cette date.

Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice (perte de change ou gain de change).

Les créances commerciales font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

### **I.B.1.8 Disponibilités**

Les disponibilités sont pour l'essentiel constituées par les soldes des comptes bancaires et par des dépôts à court terme. Les filiales du groupe sont situées dans des pays où il n'y a pas de restriction au niveau des transferts de fonds.

## **I.B.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments de passif**

### **I.B.2.1 Engagements de retraite**

Montupet S.A. a choisi un régime à prestations définies à gestion interne et verse à ce titre une indemnité lors du départ en retraite. Les autres sociétés du groupe ont choisi un régime à cotisations définies qui ne génèrent pas d'engagement au-delà du versement des cotisations. Montupet UK participe partiellement au risque du fonds de pension d'un petit nombre de cadres dirigeants.

Ces engagements font l'objet d'une provision pour engagements de retraite au bilan.

Des informations détaillées sont données en deuxième partie de l'annexe.

### **I.B.2.2 Impôts différés**

Les différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable des sociétés consolidées, ainsi que certains retraitements apportés aux comptes sociaux afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables de consolidation, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés relatifs aux déficits reportables ne sont comptabilisés qu'à la condition qu'il existe des bénéfices prévisionnels suffisants pour les absorber.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de :

- 33,33 % pour les sociétés françaises,
- 30 % pour les sociétés espagnoles,
- 24,5 % pour les sociétés britanniques (filiales d'Irlande du Nord),
- 30,90 % pour la société canadienne,
- 10 % pour la société bulgare.

### **I.B.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments de compte de résultat**

#### **I.B.3.1 Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires se composent du chiffre d'affaires, de la production stockée, de la production immobilisée, des subventions reçues, des transferts de charges et des autres produits.

Le chiffre d'affaires inclut essentiellement les ventes de produits finis et l'ensemble des revenus sur outillages. Pour les ventes de produits ou d'outillages, il est enregistré à la date à laquelle le groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété et n'est plus impliqué dans la gestion, ni le contrôle effectif des biens cédés.

Du fait des incertitudes pesant sur les indemnités compensatoires pouvant être versées par les constructeurs, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

#### **I.B.3.2 Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels présentent les éléments majeurs (note II.B.1.) non liés à l'exploitation courante, non récurrents, d'un montant particulièrement significatif, permettant une meilleure analyse de cette dernière, suivant la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2004 R02.

Les « autres produits et charges » présentent :

- les achats et ventes aux clients de biens d'équipement (hors outillage) utilisés par MONTUPET mais dont ils conservent le contrôle,
- les produits et charges sur exercices antérieurs.

### **I.B.4 Information sectorielle**

L'information sectorielle se ventile par zones géographiques de production (Europe et Amérique du Nord).

Cette subdivision correspond au suivi de gestion effectué dans le Groupe par unité opérationnelle.

Le groupe présente également des données par type de produit (pièces moteur, jantes de roues, autres pièces de fonderie, outillages).

### **I.B.5 Parties liées**

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intra-groupe, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

Le montant des rémunérations allouées aux dirigeants est détaillé en rubrique II.D.2.2. de cette annexe.

## **I.C ACTIVITES ARRETEES OU A CEDER**

Dans les comptes 2011, cette catégorie comprenait :

- le terrain de Nogent sur Oise - pour laquelle une promesse unilatérale de vente a été signée le 29 septembre 2011- ainsi que l'usine désaffectée de Nogent.
- le terrain et le bâtiment de l'usine de Calcast Ltd à Londonderry (UK).

Les résultats des filiales Montupet Limitée et FDPA ont été reclassés en résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

Continuité et modifications en 2012 :

- Le terrain et le bâtiment de l'usine de Calcast Ltd à Londonderry (UK) sont toujours en vente.
- Les travaux de démolition et de dépollution du terrain et de l'usine de Nogent ont été finalisés sur l'exercice 2012, pour un coût de 1 137 K€. La provision destinée à couvrir ces coûts de démolition et dépollution, constituée sur l'exercice 2011 pour 650 K€ a été reprise sur l'exercice 2012. La cession devrait intervenir sur la fin de l'année 2013.
- le résultat des activités arrêtées intègre également une charge exceptionnelle de 1 493 K€ au titre d'un litige prud'homal avec des salariés d'une ancienne filiale du groupe dont la participation a été cédée.

La société FDPA est déconsolidée au 31 décembre 2012. Ses éléments d'actif et de passif ne figurent pas dans le bilan au 31 décembre 2012 et le résultat relatif à sa sortie du périmètre est présenté en « résultat des activités arrêtées ou cédées » du compte de résultat.

L'impact sur le compte de résultat des sociétés cédées ou à céder est détaillé en II.C.5.

L'évolution des actifs immobilisés à céder est détaillée en II.C.1.

## II NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU RESULTAT

Tous les éléments présentés sont établis en milliers d'euros.

### II.A NOTES RELATIVES AU BILAN HORS ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

#### II.A.1 Actifs non courants

##### II.A.1.1 Actifs non courants en valeur brute

ACTIF	Montants au 01.01.2012 avant subventions	sortie	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Ecarts d'acquisition	1 620						1 620
Frais de développement	17 784		4 947	(4 521)	0	167	18 375
Autres immobilisations incorporelles	4 426		270	(501)	44	(0)	4 239
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	428 059		38 190	(5 840)	(104)	3 515	463 819
. dont en crédit-bail et locations financières	26 717			(155)			26 562
Immobilisations financières non courantes et participations	3 606			(853)	(2 191)		562
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>455 495</b>	<b>0</b>	<b>43 406</b>	<b>(11 715)</b>	<b>(2 251)</b>	<b>3 681</b>	<b>488 616</b>
Actifs corporels destinés à la vente	27 984	(3 216)	0	(487)	2 191	68	26 540
<b>TOTAL</b>	<b>483 479</b>	<b>(3 216)</b>	<b>43 406</b>	<b>(12 202)</b>	<b>(60)</b>	<b>3 749</b>	<b>515 155</b>

##### II.A.1.2 Amortissements

ACTIF	Montants au 01.01.2012	sortie	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Ecarts d'acquisition	1 620						1 620
Frais de développement	10 786		2 191	(3 788)	496	141	9 825
Autres immobilisations incorporelles	3 340		421	(487)	(496)	(0)	2 777
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	270 947		26 235	(4 602)		2 630	295 210
. dont en crédit-bail et locations financières	21 665		925	(155)			22 435
Immobilisations financières non courantes et participations	0		0				0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>286 693</b>	<b>0</b>	<b>28 846</b>	<b>(8 877)</b>		<b>2 770</b>	<b>309 432</b>
Actifs corporels destinés à la vente	23 136	(1 050)	0	0		46	22 132
<b>TOTAL</b>	<b>309 829</b>	<b>(1 050)</b>	<b>28 846</b>	<b>(8 877)</b>		<b>2 816</b>	<b>331 564</b>

##### II.A.1.3 Subventions d'équipement sur immobilisations corporelles

ACTIF	Montants au 01.01.2012	sortie	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Subventions part imputée aux amortissements	8 657 (7 405)		572 (233)	(317)		12	8 924 (7 638)
<b>TOTAL</b>	<b>1 252</b>	<b>0</b>	<b>339</b>	<b>(317)</b>		<b>12</b>	<b>1 286</b>

### II.A.1.4 Immobilisations et autres actifs non courants hors impôts différés actif- en valeur nette

ACTIF	Montants au 01.01.2012	sortie	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Ecart d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	6 999	0	2 756	(733)	(496)	25	8 551
Autres immobilisations incorporelles	1 086	0	(151)	(14)	540	0	1 462
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	155 860	0	11 616	(921)	(104)	873	167 323
. dont en crédit-bail et locations	5 052	0	(925)	0	0	0	4 127
Immobilisations financières non courantes et participations	3 606	0	0	(853)	(2 191)	1	563
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>167 551</b>	<b>0</b>	<b>14 221</b>	<b>(2 521)</b>	<b>(2 251)</b>	<b>899</b>	<b>177 899</b>
Actifs destinés à la vente	4 848	(2 166)	650		2 191	22	5 545
<b>TOTAL</b>	<b>172 399</b>	<b>(2 166)</b>	<b>14 871</b>	<b>(2 521)</b>	<b>(60)</b>	<b>922</b>	<b>183 444</b>

Les subventions d'équipement sont imputées sur les immobilisations et ne figurent pas séparément au Passif

#### II.A.1.4.1 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles : détail et contribution par société

	Valeurs brutes au 31.12.2012	Amortissements au 31.12.2012	Valeurs nettes au 31.12.2012
<u>Frais de développement</u>			
MONTUPET S.A.	7 911	2 191	5 720
Sous-groupe MONTUPET UK	8 652	7 228	1 425
MONTUPET EOOD	1 812	406	1 406
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>18 375</b>	<b>9 824</b>	<b>8 551</b>
<u>Autres immobilisations incorporelles</u>			
MONTUPET S.A.	3 278	2 096	1 182
Sous-groupe MONTUPET UK	433	433	0
MONTUPET EOOD	528	248	280
MFT	0	0	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 239</b>	<b>2 777</b>	<b>1 462</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 614</b>	<b>12 602</b>	<b>10 012</b>

#### II.A.1.4.2 Détail des immobilisations financières : titres de participation

ACTIF	Titres de participation	% de détention du groupe	Capitaux propres	Résultat
MONTUPET Inc	8	100%	143	10
MONTUPET GmbH	26	100%	26	0

#### II.A.1.5 Détail des actifs financiers non courants

ACTIF	Montants au 01.01.2012	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions () : Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Actifs financiers non courants	3 572	(2 191)	160	(1 022)	9	528

### II.A.1.6 Impôts différés –actif

	Montants au 01.01.2012	Produits/charges d'impôts différés sur la période	Impôts différés constatés en capitaux propres	Ecarts de change	Reclassement depuis les I.D. passif	Montants au 31.12.2012
MONTUPET SA	18 156	1 302	532			19 990
ALUMALSA	3 129	(4)				3 125
MONTUPET EOOD	0				0	0
MONTIAC	331			17		348
<b>TOTAL</b>	<b>21 616</b>	<b>1 298</b>	<b>532</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>23 463</b>

Le solde des impôts différés de chaque entité ou groupe fiscal a été reclassé en impôts différés actif ou passif selon qu'il était débiteur ou crédeur.

#### Solde net des impôts différés par catégorie :

	Montants au 01.01.2012	Produits/charges d'impôts différés sur la période	Impôts différés constatés en capitaux propres	Ecarts de change	Montants au 31.12.2012
Déficits reportables	25 927	847			26 774
Engagements de retraite	1 393	(76)	588	(2)	1 903
Amortissements dérogatoires	(2 703)	(14)			(2 717)
Durées d'amortissements	(3 423)	39		2	(3 382)
Locations financières	(1 210)	395			(815)
Autres	(10)		(41)	(7)	(58)
<b>Solde net des impôts différés</b>	<b>19 974</b>	<b>1 191</b>	<b>547</b>	<b>(7)</b>	<b>21 705</b>

#### Reports déficitaires comptabilisés :

Outre les impôts différés passifs issus des traitements de consolidation, les soldes des impôts différés sont constitués des pertes fiscales que le groupe a décidé de comptabiliser pour leur intégralité au 31/12/2012.

Ces déficits fiscaux sont constitués principalement par :

	Au 31/12/2011			Déficits fiscaux activés (M€) Variation 2012			Au 31/12/2012			Retraitements de consolidati	ID au 31/12/2012
	Base	Taux	ID	Base	Taux	ID	Base	Taux	ID		
MONTUPET SA	68,8	33,3%	22,9	2,3	33,3%	0,8	71,1	33,3%	23,7	(3,7)	20,0
ALUMALSA	9,9	30%	3,0	(0,05)	30%	(0,01)	9,9	30%	3,0	0,2	3,1

Les pertes mentionnées concernent :

- Montupet SA qui constate une perte fiscale pour l'exercice de 2,3 M€, ce qui porte à 71,1M€ les déficits activés. Compte tenu de la modification par la loi de Finances des dispositions relatives aux déficits fiscaux reportables, le délai de récupération devrait se situer autour de 9 ans.

Compte tenu des autres retraitements le solde net des impôts différés de Montupet SA s'établit à 20,0 M€.

- Alumalsa a réalisé un bénéfice de 0,05 M€, ce qui maintient à 9,9 M€ les déficits activés. Le délai de récupération devrait se situer autour de 5 ans.

## II.A.2 Actifs courants

### II.A.2.1 Provisions pour dépréciation

	Montants au 01.01.2012	Reclassements actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (:): Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Provisions sur stocks et en- cours :						
Matières premières	490		1 059	(490)		1 059
Produits en cours et finis	771		368	(771)		368
Pièces de rechange	0					0
Provisions sur comptes clients	1 337		(425)	(197)	-4	711
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 598</b>	<b>0</b>	<b>1 002</b>	<b>(1 458)</b>	<b>(4,0)</b>	<b>2 138</b>

### II.A.2.2 Etat des créances par échéance de remboursement

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an, excepté celle des créances figurant dans le tableau ci-après.

	Créances d'exploitation et diverses à plus d'un an
MONTUPET SA	7 656
MONTUPET UK	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 656</b>

Les clients du groupe MONTUPET sont essentiellement des constructeurs automobiles. Le risque de défaillance est faible.

### II.A.2.3 Comptes de régularisation –actif

Il s'agit essentiellement de charges constatées d'avance.

## II.A.3 Capitaux propres et passifs non courants

### II.A.3.1 Gestion du capital

Le capital de MONTUPET SA au 31 décembre 2012 est composé de 10.782.769 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros, soit 16.390 K€.

### II.A.3.2 Provisions non courantes

#### II.A.3.2.1 Provisions pour risques et charges

	Montants au 01.01.2012	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (:): Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Provisions pour litiges salariaux	48		245	(8)		286
Autres provisions pour risques	221		169	(338)		53
<b>TOTAL</b>	<b>269</b>	<b>0</b>	<b>414</b>	<b>(345)</b>	<b>0</b>	<b>338</b>

### II.A.3.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite

	Obligation au 01.01.2012	Pertes /gains actuariels	Coût des services rendus	écarts de change	Obligation au 31.12.2012
MONTUPET S.A.	3 552	1 595	102		5 249
MONTUPET UK	941	240	(201)	23	1 003
MONTUPET EOOD	80	(49)			31
<b>TOTAL</b>	<b>4 574</b>	<b>1 786</b>	<b>(99,0)</b>	<b>23</b>	<b>6 284</b>

#### (1) Détail du fonds de pension Montupet UK

Valeur de marché des Actifs détenus	4 479
Valeur actualisée des engagements	(5 419)
Déficit au 01.01.2012	(941)
Coût des services	(303)
Contributions	234
Autres produits financiers	268
Impact de l'actualisation	(240)
Ecart de change	(22)
<b>Déficit au 31.12.2012</b>	<b>(1 003)</b>

Les paramètres de constitution de cette provision sont :

- un taux d'augmentation des salaires de 1,40 % en 2012 (contre 0,70% en 2011) pour Montupet SA, et de 3,05 % (contre 3,15 % en 2011) pour Montupet UK,
- un taux d'actualisation de 3,00 % en 2012 (contre 3,55 % en 2011) pour Montupet SA correspondant au taux de rendement des actifs, et de 4,50 % (contre 4,80 % en 2011) pour Montupet UK,
- et un départ en retraite au taux plein.

Au 31 décembre 2012, le total des engagements de retraite de Montupet SA vis-à-vis des membres de son personnel s'élève à 5249 K€. Ce calcul, qui était effectué dans le passé par le service financier de Montupet SA, a été sous-traité, cette année, à un actuair. Les hypothèses actuarielles retenues ont été choisies en fonction de l'expérience réelle de la société et des conditions économiques en vigueur au 31 décembre 2012 dans le respect des principes de la norme IAS 19. Pour information, les engagements de retraite, estimés au 31 décembre 2011 à 3552 K€, se seraient élevés à 4131 K€, sur la bases des hypothèses actualisées.

Le taux d'actualisation retenu pour Montupet SA est le taux iBoxx € corporates AA qui était de 4,60% (comparé à 3,00% au 31 décembre 2012).

Le taux d'actualisation retenu pour Montupet UK au 31 décembre 2012 est le taux iBoxx £ Corporates AA 15+year (4,07%) ajusté à la courbe des rendements soit un taux de 4,50%.

La norme IAS 19R a été appliquée par anticipation sur l'exercice 2012. Auparavant, l'ensemble de l'évolution des provisions pour indemnités de départ en retraite était constatée en résultat.

Sur l'exercice 2012, tel que le prévoit la norme, le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés et coûts d'intérêts ont été comptabilisés en résultat tandis que les effets de changement d'hypothèses actuarielles ainsi que les ajustements liés à l'expérience ont été comptabilisés en « autres éléments du résultat global » ou « OCI, Other comprehensive income ».

Il en résulte la comptabilisation suivante :

	Montupet SA	Montupet UK
Résultat	102 K€	-201 K€
OCI	1595 K€	242 K€
<b>TOTAL</b>	<b>1697 K€</b>	<b>41 K€</b>



### II.A.3.2.3 Impôts différés –passif

	Montants au 01.01.2012	Produits/charges d'impôts différés sur la période	Impôts différés constatés en capitaux propres	Ecart de change	Reclassement	Montants au 31.12.2012
Sous-groupe MONTUPET UK	1 173	196	(55)	24		1 338
Montupet EOOD	469	(90)	41			421
<b>TOTAL</b>	<b>1 642</b>	<b>107</b>	<b>(14)</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>1 758</b>

Le solde des impôts différés de chaque entité ou groupe fiscal a été reclassé en impôts différés actif ou passif selon qu'il était débiteur ou créateur.

### II.A.3.3 Autres passifs non courants

	Montants au 01.01.2012	Augmentations	Remboursements	Reclassements passifs destinés à la vente	Ecart de change	Montants au 31.12.2012
Autres passifs	261	338		(599)		0
Avances conditionnées	508		(89)			419
<b>TOTAL</b>	<b>769</b>	<b>338</b>	<b>(89)</b>	<b>(599)</b>	<b>0</b>	<b>419</b>

Les avances conditionnées sont des aides financières remboursables de l'ANVAR. Les avances de l'ANVAR sont des aides à l'innovation.

### II.A.3.4 Etat des dettes par échéance de remboursement

Au 31 décembre 2012, l'échéance de l'ensemble des dettes est inférieure à un an.

## II.A.4 Endettement

### II.A.4.1 Variation des emprunts et dettes financières non courantes

	Montants au 01.01.2012	Reclassements actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ( )	Reclassifications	Ecart de change	Montants au 31.12.2012
Crédits bancaires consentis à moyen terme à MONTUPET SA	52 000			(8 000)			44 000
Autres dettes financières	3 408		635		(1 235)	2	2 810
Crédit-bail	63						63
<b>TOTAL</b>	<b>55 471</b>	<b>0</b>	<b>635</b>	<b>(8 000)</b>	<b>(1 235)</b>	<b>2</b>	<b>46 873</b>

La partie à moins d'un an de l'emprunt de MONTUPET SA a été reclassée en dettes financières courantes.

### II.A.4.2 Echéances des emprunts et dettes financières courantes et non courantes

	Montant à la fin de l'exercice	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières et concours bancaires non courants	46 810		46 810	0
Crédit bail et locations	63	63	0	0
Dettes financières et concours bancaires courants	56 452	56 452	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>103 326</b>	<b>56 515</b>	<b>46 810</b>	<b>0</b>

### II.A.4.3 Analyse des dettes financières par devise de remboursement

Les dettes financières au 31 décembre 2012 sont contractées en euros. Par ailleurs, tous les financements sont à taux variable, conformément à la politique menée par la société.

## II.B NOTES RELATIVES AU RESULTAT HORS RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES

### II.B.1 Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de montants non récurrents particulièrement significatifs. Aucun montant n'a été reclassé dans cette rubrique au titre des exercices 2011 et 2012.

### II.B.2 Analyse de la charge d'impôt

Résultat consolidé avant impôt	29 412
Taux maison-mère	33,3%
Taux maison-mère impôt différé	33,3%
Charge d'impôt théorique	9 804
Différences de taux d'imposition avec les filiales étrangères	(4 842)
	0
Différences permanentes	(280)
Pertes non activées	0
Crédits d'impôt recherche Montupet SA	(1 811)
Autres crédits d'impôts	(107)
Impact d'actualisation	0
Dégrèvement Montupet UK	0
Régime société mère sur dividendes	180
Autres	(173)
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>2 771</b>
- dont crédit d'impôt	1 918
- dont impôt exigible	(4 856)
- dont impôt différé	168

## II.C NOTES RELATIVES AUX ELEMENTS RECLASSES CONFORMEMENT A IFRS 5

### II.C.1 Détail des actifs non courants destinés à la vente

	MONTUPET SA	MONTUPET LIMITEE	Sociétés arrêtées filiales de Montupet UK	TOTAL
Autres valeurs incorporelles				
Terrains	1 365	107	613	2 085
Constructions	182			182
Installations et équipements	1 026			1 026
Autres valeurs immobilisées		107		107
Immobilisations financières			2 146	2 146
Impôts différés				0
<b>TOTAL</b>	<b>2 573</b>	<b>214</b>	<b>2 758</b>	<b>5 545</b>

Les actifs destinés à la vente figurent à leur valeur nette comptable, celle-ci étant inférieure à leur prix de vente estimé. Les actifs des sociétés arrêtées n'ont pas été amortis en 2012. La provision de dépréciation comptabilisée au 31 décembre 2011 sur les actifs de Montupet SA correspondant à l'usine arrêtée de Nogent a été reprise, Montupet SA ayant constaté sur l'exercice 2012 des coûts de démolitions et de dépollution s'élevant à 1.2 M€.

## II.C.2 Actifs courants destinés à la vente

	MONTUPET SA	MONTUPET LIMITEE	Sociétés arrêtées filiales de Montupet	TOTAL
Créances des activités arrêtées		514	(165)	349
Disponibilités		17		17
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>531</b>	<b>(165)</b>	<b>366</b>

## II.C.3 Etat des passifs des activités destinées à la vente

	Montants au 31.12.2012
Provisions pour risques et charges	599
Dettes financières diverses	271
Impôts différés passif	554
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>1 424</b>
Passifs courants (fournisseurs et autres dettes courantes)	1 168
<b>TOTAL</b>	<b>2 591</b>

## II.C.4 Analyse de la charge d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession

Résultat consolidé avant impôt	1 656
Taux maison-mère	33%
Taux maison-mère impôt différé	33%
Charge d'impôt théorique	552
Différences de taux d'imposition avec les filiales étrangères	293
Pertes non activées	0
Autres crédits d'impôts	0
sortie de périmètre	(2 884)
Différences permanentes	1 069
Autres	(3)
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>(973)</b>
- dont impôt exigible	54
- dont impôt différé	(1 027)

## II.C.5 Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession

Exercice 2012

	Résultat lié à la sortie de FDPA	Résultat des autres activités arrêtées ou en cours de cession (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires			
Variation de stocks et autres produits		71	71
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		71	71
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		(157)	(157)
Autres produits et charges	3 721	(1 979)	1 742
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	3 721	(2 065)	1 657
RESULTAT FINANCIER	0		0
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	3 721	(2 065)	1 657
Impôts courants	(496)	442	(54)
Impôts différés	865	162	1 027
<b>RESULTAT NET</b>	<b>4 090</b>	<b>(1 461)</b>	<b>2 629</b>

Exercice 2011

	FDPA	SOCIETES ARRETEES	TOTAL
Chiffre d'affaires	55 812	0	55 812
Variation de stocks et autres produits	(737)	2	(735)
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	55 075	2	55 077
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	(58 691)	(250)	(58 941)
Autres produits et charges	(4 890)	(1 759)	(6 649)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(8 506)	(2 007)	(10 513)
RESULTAT FINANCIER	(211)	(48)	(259)
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(8 717)	(2 055)	(10 772)
Impôts courants	125	308	433
Impôts différés		217	217
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(8 592)</b>	<b>(1 530)</b>	<b>(10 122)</b>

## II.D ENGAGEMENTS HORS BILAN ET INFORMATIONS DIVERSES

### II.D.1 Engagements donnés

#### II.D.1.1 Engagements donnés

	Montant en devises	Contrevaieur en euros	Par	Au profit de	Tirage au profit de
Garantie émise en faveur de Dubal Aluminium couvrant les achats de métal de Montupet EOOD		1600 K€	MONTUPET SA	DUBAL ALUMINIUM	MONTUPET EOOD
Garantie émise en faveur de Alcoa couvrant les achats de métal de Alumalsa		1500 K€	MONTUPET SA	ALCOA	ALUMALSA

#### II.D.1.2 Engagements donnés en vue du maintien des prêts consentis par les établissements de crédit –concernent Montupet SA-

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques le 24 novembre 2011 à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au 31.12.2012	au 30.06.2013	au 31.12.2013	au 30.06.2014	au 31.12.2014	au 30.06.2015	au 31.12.2015
Ratio de Gearing	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1
Ratio Dette Nette / EBITDA	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2012, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Outre le respect des ratios, les établissements de crédit requièrent le respect des lois et règlements, la limitation à l'octroi de sûretés sur l'un quelconque de ses actifs, une restriction aux cessions d'actifs, aux opérations de restructuration et aux acquisitions.

#### II.D.1.3 Engagements reçus

Cautions reçues des fournisseurs d'immobilisations	959 K€
Cautions reçues des fournisseurs de biens et services	182 K€

### II.D.2 Informations diverses

#### II.D.2.1 Ventilation de l'effectif moyen

	2012	2011	2010
Cadres	185	176	179
Agents de maîtrise, techniciens et employés	781	768	690
Ouvriers	2 147	2 525	2 334
<b>TOTAL</b>	<b>3 113</b>	<b>3 469</b>	<b>3 203</b>
dont FDPA		476	542

#### II.D.2.2 Montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

Les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration de MONTUPET SA à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élèvent globalement à 1.932.495€, dont cotisations sociales à la charge du groupe.

Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan. Les avantages en nature dont bénéficient les mandataires sociaux s'élèvent globalement à 42.691 € (indus dans le montant global ci-dessus).

### II.D.2.3 Frais d'études et de recherche

Les frais de recherche (hors outillages de production) engagés par le groupe s'élèvent à 11,1 millions d'euros.

MONTUPET SA a obtenu au titre de l'année 2012 un Crédit d'Impôt Recherche de 1.811 K€ représentant 30% des dépenses éligibles engagées.

Des frais de recherche et de développement ont été activés au 31 décembre 2012 :

Montupet SA	4 049 k€
Montupet EOOD	93 k€
Montupet UK	987 k€

### II.D.2.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2012 et 2011 sont comme suit : (en k€)

	2012				2011			
	BMA	Guilleret	Autres	Total	BMA	Guilleret	Autres	Total
<b>Honoraires facturés à la société mère</b>	<b>178</b>	<b>68</b>		<b>246</b>	<b>135</b>	<b>67</b>		<b>201</b>
Mission d'audit	144	68		212	132	67		199
Diligences directement liées à la mission	34			34	3			3
<b>Honoraires facturés aux autres entités du groupe</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>151</b>	<b>156</b>	<b>60</b>	<b>5</b>	<b>124</b>	<b>189</b>
Mission d'audit		5	151	156	50	5	124	179
Diligences directement liées à la mission				0	10			10
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>	<b>73</b>	<b>151</b>	<b>402</b>	<b>195</b>	<b>72</b>	<b>124</b>	<b>390</b>

### II.D.3 Bilan et compte de résultat par secteur géographique

#### Bilan –actif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	2012			2011		
	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Frais de développement	8 551	0	8 551	6 999	0	6 999
Autres immobilisations incorporelles	1 462		1 462	1 086	0	1 086
Immobilisations corporelles	151 867	15 456	167 323	142 174	13 685	155 859
Actifs non courants destinés à être cédés	5 332	214	5 545	4 635	213	4 848
Autres actifs non courants	23 677	348	24 025	24 891	331	25 222
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>190 888</b>	<b>16 018</b>	<b>206 906</b>	<b>179 785</b>	<b>14 229</b>	<b>194 015</b>
Actifs courants destinés à être cédés	(164)	531	366	5 506	559	6 065
Autres actifs courants	163 831	10 150	173 981	166 486	7 160	173 645
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>163 667</b>	<b>10 681</b>	<b>174 348</b>	<b>171 992</b>	<b>7 719</b>	<b>179 710</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>354 555</b>	<b>26 699</b>	<b>381 254</b>	<b>351 777</b>	<b>21 948</b>	<b>373 725</b>
Investissements corporels	34 702	4 138	38 840	36 109	2 067	38 176
Cessions des immobilisations corporelles	(1 099)	(139)	(1 238)	(381)	(1 644)	(2 025)
Augmentation des frais de développement	4 947		4 947	(201)	0	(201)
Augmentation des autres immobilisations incorporelles	270		270	1 496	0	1 496

#### Bilan –passif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	2012			2011		
	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Capitaux propres part du groupe	160 561	8 737	169 298	136 309	5 908	142 217
Intérêts minoritaires	1 446		1 446	1 387	0	1 387
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>162 007</b>	<b>8 737</b>	<b>170 744</b>	<b>137 697</b>	<b>5 908</b>	<b>143 605</b>
Passifs non courants à céder	1 424		1 424	2 369	0	2 369
Autres passifs non courants	55 672		55 672	62 724	0	62 724
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>57 096</b>	<b>0</b>	<b>57 096</b>	<b>65 094</b>	<b>0</b>	<b>65 094</b>
Passifs courants à céder	1 288	(121)	1 168	16 172	(141)	16 031
Autres passifs courants	134 163	18 083	152 246	132 815	16 181	148 996
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>135 451</b>	<b>17 962</b>	<b>153 413</b>	<b>148 987</b>	<b>16 040</b>	<b>165 027</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>354 554</b>	<b>26 699</b>	<b>381 254</b>	<b>351 777</b>	<b>21 948</b>	<b>373 725</b>

## Compte de résultat

Contribution au groupe - aux normes IFRS	2012			2011		
	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE</b>	<b>354 656</b>	<b>44 887</b>	<b>399 543</b>	<b>366 574</b>	<b>39 470</b>	<b>406 044</b>
Autres produits d'exploitation	12 064	1	12 065	14 086	1	14 087
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES EXTERNES</b>	<b>366 721</b>	<b>44 888</b>	<b>411 608</b>	<b>380 660</b>	<b>39 471</b>	<b>420 131</b>
Dotations aux amortissements	(26 095)	(2 634)	(28 729)	(24 704)	(2 480)	(27 185)
Autres charges	(310 915)	(39 014)	(349 929)	(337 212)	(34 023)	(371 236)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>29 710</b>	<b>3 240</b>	<b>32 950</b>	<b>18 743</b>	<b>2 967</b>	<b>21 710</b>
Autres produits et charges opérationnels	0		0	0	0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>29 710</b>	<b>3 240</b>	<b>32 950</b>	<b>18 743</b>	<b>2 967</b>	<b>21 710</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(3 336)</b>	<b>(202)</b>	<b>(3 538)</b>	<b>(3 870)</b>	<b>251</b>	<b>(3 619)</b>
Impôts courants	(2 939)		(2 939)	(408)	0	(408)
Impôts différés	168		168	1 133	0	1 133
<b>RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b>	<b>23 604</b>	<b>3 038</b>	<b>26 641</b>	<b>15 599</b>	<b>3 218</b>	<b>18 817</b>
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	1 742	(86)	1 656	(10 566)	(205)	(10 771)
Impôts courants sur opérations arrêtées ou cédées	(78)	24	(54)	433	0	433
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	1 027	0	1 027	217	0	217
<b>RESULTAT NET</b>	<b>26 295</b>	<b>2 976</b>	<b>29 271</b>	<b>5 683</b>	<b>3 013</b>	<b>8 696</b>
Intérêts minoritaires	59		59	197	0	197
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>26 236</b>	<b>2 976</b>	<b>29 212</b>	<b>5 486</b>	<b>3 013</b>	<b>8 499</b>

### II.D.4 Données par type de production

	2012				2011			
	Pièces-moteur	Autres pièces de fonderie	Outillages	Total	Pièces-moteur	Autres pièces de fonderie	Outillages	Total
Chiffre d'affaires	330 171	62 774	6 598	399 543	322 685	73 510	9 849	406 044
Frais de développement immobilisés (en valeur nette)	8 551			8 551	6 999			6 999
Immobilisations corporelles (en valeur nette)	146 502	20 245	577	167 323	134 268	20 984	608	155 860
Actifs non courants destinés à être cédés	5 545			5 545	4 848			4 848



## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Montupet SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note annexe aux comptes consolidés "I.C activités arrêtées ou à céder" décrit les éléments qui sont présentés :
  - sur les lignes spécifiques du compte de résultat consolidé "Résultat brut des opérations arrêtées ou à céder", "Impôts exigibles des activités arrêtées " et "Impôts différés sur opérations arrêtées ou à céder" ;
  - sur les lignes spécifiques du bilan consolidé "Actifs non courants destinés à la vente", "Actifs courants des activités à céder", "Passifs non courants des activités à céder" et "Passifs courants des activités à céder" ;
  - et dans la colonne "opérations arrêtées ou à céder" du tableau des flux de trésorerie.

Ces actifs et activités font l'objet de précisions dans les notes de l'annexe regroupées sous le titre "II.C Notes relatives aux éléments reclassés conformément à IFRS 5" ainsi que dans la note "Situation de FDPA". Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié que la classification comptable de ces éléments au compte de résultat consolidé, au bilan consolidé, au tableau de flux de trésorerie ainsi que l'information communiquée sont appropriées au regard des normes IAS 1 Présentation des états financiers et IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

- Les notes annexes aux comptes consolidés "I.B.1.1 Immobilisations incorporelles", "II.A.1.4.1 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles : détail et contribution par société", "II.D.2.3 Frais d'étude et de recherche » décrivent les frais de recherche et de développement immobilisés et leur montant. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.
- Les notes annexes aux comptes consolidés "I.B.2.2 Impôts différés" et "II.A.1.6 Impôts différés-actif" décrivent les modalités de comptabilisation des créances d'impôts différés relatives aux pertes fiscales reportables. Les estimations nécessaires à l'élaboration du plan de consommation prévisionnel des déficits reportables du groupe ont par nature un caractère incertain. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le plan de consommation prévisionnel des déficits reportables qui nous a été communiqué ainsi que les hypothèses retenues par la société et nous avons vérifié que les notes précitées donnent une information appropriée.
- La note annexe des comptes consolidés "I.B.3.1 Produits des activités ordinaires" précise les modalités de comptabilisation des produits d'exploitation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Boulogne, le 23 avril 2013

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Guilleret & Associés

Thierry Bellot

Jean-Luc Loir

Marie-José Rochereau

Membres de la Compagnie

Membres de la Compagnie

Régionale de Paris

Régionale de Versailles

## COMPTES SOCIAUX

### BILAN - ACTIF

	<b>BRUT</b>	<b>Amortiss. et Provisions</b>	<b>Net au 31/12/2012</b>	<b>Net au 31/12/2011</b>
Capital souscrit non appelé				
Frais de recherche et développ.	6 883 156	1 164 104	5 719 052	3 752 897
Logiciels et Brevets	2 961 559	2 393 738	567 821	637 843
Fonds commercial	0		0	0
Autres immobilis. incorporelles	99 850		99 850	99 850
Terrains	2 649 168	500 000	2 149 168	2 149 168
Constructions	11 600 240	6 723 479	4 876 761	5 132 512
Inst. techn. mat. outill. ind.	97 152 112	69 803 544	27 348 568	27 807 906
Autres immobilis. corporelles	33 190 185	25 671 263	7 518 922	8 520 781
Immobilisations en cours	1 211 484		1 211 484	2 571 384
Avances et acomptes	999 028		999 028	459 257
Participations	74 720 808		74 720 808	74 720 808
Créances rattachées à des particip.	11 460 928		11 460 928	11 460 928
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts	431 786		431 786	294 536
Autres immobilisations financières	39 207		39 207	190 983
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>243 399 511</b>	<b>106 256 128</b>	<b>137 143 383</b>	<b>137 798 853</b>
Matières premières et consomm.	19 623 030	1 059 277	18 563 753	17 128 211
Produits intermédiaires et finis	7 858 072	367 567	7 490 505	9 319 382
Avances versées s/commandes	535 758		535 758	478 196
Clients et comptes rattachés	24 568 965	721 733	23 847 232	37 517 093
Autres créances	21 881 502		21 881 502	24 465 489
Valeurs mobil. de placement	0		0	7 817 670
Disponibilités	9 690 892		9 690 892	8 806 793
Charges constatées d'avance	194 339		194 339	124 017
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>84 352 558</b>	<b>2 148 577</b>	<b>82 203 981</b>	<b>105 656 851</b>
Ecart de conversion actif	169 099		169 099	130 380
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>327 921 168</b>	<b>108 404 705</b>	<b>219 516 463</b>	<b>243 586 084</b>

**BILAN - PASSIF**

	<b>Situation au 31/12/2012</b>	<b>Situation au 31/12/2011</b>
Capital social	16 389 809	16 389 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 514 120	20 514 120
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserve légale	1 638 981	1 638 981
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	1 930 177	4 624 711
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>10 176 016</b>	<b>-106 670</b>
Subventions d'investissement	702 898	308 416
Provisions réglementées	8 150 983	8 108 399
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>59 502 984</b>	<b>51 477 766</b>
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	397 856	486 998
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>	<b>59 900 840</b>	<b>51 964 764</b>
Provisions pour risques	454 753	356 543
Provisions pour charges	0	22 908
<b>TOTAL (2)</b>	<b>454 753</b>	<b>379 451</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 280 577	100 296 939
Emprunts et dettes financières divers	66 000	66 000
Avances et acomptes recus	3 960 127	6 081 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 133 840	34 116 928
Dettes fiscales et sociales	9 212 981	10 737 739
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 503 623	3 914 300
Autres dettes	31 955 234	33 939 818
Produits constatés d'avance	1 005 068	1 657 782
<b>TOTAL (3)</b>	<b>159 117 450</b>	<b>190 810 838</b>
Ecarts de conversion passif	43 420	431 031
<b>TOTAL (4)</b>	<b>43 420</b>	<b>431 031</b>
<b>TOTAL GENERAL (1 à 4)</b>	<b>219 516 463</b>	<b>243 586 084</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	Situation au 31/12/2012	Situation au 31/12/2011
Vente de marchandises	0	0
Production vendue de biens	198 217 034	222 122 995
Production vendue de services	1 086 120	1 369 259
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>199 303 154</b>	<b>223 492 254</b>
Production stockée	-2 232 842	1 797 826
Production immobilisée	336 924	419 765
Subventions d'exploitation	665 111	693 444
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges	12 697 777	31 279 873
Autres produits	3 712 032	2 504 077
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>214 482 156</b>	<b>260 187 239</b>
Achat de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achat de matières premières et autres approvisionnements	71 139 994	98 362 774
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-2 004 966	-382 651
Autres achats et charges externes	81 276 023	99 979 543
Impôts, taxes et versements assimilés	2 680 219	2 898 944
Salaires et traitements	32 014 439	32 036 831
Charges sociales	13 117 755	13 539 482
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 293 203	10 070 886
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 470 908	1 982 206
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges	551 556	1 288 485
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>210 539 131</b>	<b>259 776 500</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 943 025</b>	<b>410 739</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN : BENEFICE ATTRIBUE</b>	<b>195 037</b>	<b>0</b>
Produits financiers de participation	11 405 867	2 843 752
Autres intérêts et produits assimilés	46 639	49 744
Reprises sur provisions et transferts de charges	130 379	13 250
Différences positives de change	1 267 642	1 180 289
Produits nets sur cessions de VMP	7 712	26 982
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>12 858 239</b>	<b>4 114 017</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	169 099	130 380
Intérêts et charges assimilées	3 288 800	4 478 894
Différences négatives de change	969 441	1 173 701
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>4 427 340</b>	<b>5 782 975</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 430 899</b>	<b>-1 668 958</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>12 568 961</b>	<b>-1 258 219</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	<b>Situation au 31/12/2012</b>	<b>Situation au 31/12/2011</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	197	537
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 662 077	131 880
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 887 275	1 496 264
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 549 549</b>	<b>1 628 681</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78 889	156 370
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 750 983	636 590
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 966 441	1 858 165
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>7 796 313</b>	<b>2 651 125</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4 246 764</b>	<b>-1 022 444</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	-1 853 819	-2 173 993
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE</b>	<b>231 084 981</b>	<b>265 929 937</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE</b>	<b>220 908 965</b>	<b>266 036 607</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>10 176 016</b>	<b>-106 670</b>

## ANNEXE SOCIALE AU 31 DECEMBRE 2012

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 2 avril 2013 par le Conseil d'Administration.

### ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### **Dividendes encaissés**

Montupet SA a constaté dans ses produits financiers un dividende net de 8.632.800 £ soit l'équivalent en euros de 10.791.000 provenant de sa filiale Montupet UK, payé :

- par compensation avec la dette fournisseur pour 8.484.792 euros.
- par compensation avec le compte courant pour 2.336.344 euros
- par compensation avec le compte client pour 30.136 euros.

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France.

#### **1.1. Actif immobilisé**

##### a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées en tenant compte des règles comptables relatives, d'une part à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (règlement CRC 04-06) et d'autre part à l'amortissement et à la dépréciation des actifs (règlement CRC 02-10 modifié par le règlement CRC 03-07).

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

##### - pour les immobilisations corporelles :

Constructions	20 ans
Agencement et installations	6 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	4 ans

##### - pour les immobilisations incorporelles :

Brevets	5 ans
Frais de développement	4 ans
Logiciels	1 à 5 ans

Les pièces de rechange et les pièces de sécurité dont l'utilisation prévue est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations corporelles, dans la catégorie du « matériel et outillage ». La durée d'amortissement de ces pièces est fonction de la durée d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent.

##### b) Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet de dépréciation si les perspectives de la filiale font apparaître un risque de perte de valeur.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.



## 1.2. Stocks et en-cours

Les matières premières, les fournitures et matières consommables ainsi que les emballages ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré (PUMP). Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour cette évaluation.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base de la production réelle de la période de référence.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision selon les règles suivantes :

- Matières premières :

Une provision est constituée dès lors que le prix d'achat du mois suivant la clôture est inférieur au coût d'acquisition.

- Fournitures, matières consommables et emballages :

Une provision est constituée pour les produits à rotation lente.

- En-cours d'outillages :

La dépréciation représente la différence entre le prix de revient et le prix de vente, lorsque celui-ci lui est inférieur.

- En-cours de pièces et produits finis :

La dépréciation représente la différence entre le prix de revient et la valeur de transformation vendue, lorsque celle-ci lui est inférieure.

Les pièces de rechange rentrent toutes dans le cycle de production et ont une durée de vie inférieure à un an. Les pièces de sécurité dont l'utilisation prévue est supérieure à un an sont retraitées en immobilisations corporelles. Elles sont amorties sur la durée d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent.

## 1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du dernier taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des emprunts aux filiales.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité.

## 1.4. Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute correspond au coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

## 1.5. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont des aides financières remboursables.

## 1.6. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se composent du chiffre d'affaires, de la production stockée, de la production immobilisée, des subventions d'exploitation, des transferts de charges et des autres produits.

Le chiffre d'affaires inclut essentiellement les ventes de produits finis et l'ensemble des revenus sur outillages. Pour les ventes de produits ou d'outillages, il est enregistré à la date à laquelle le groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété et n'est plus impliqué dans la gestion, ni le contrôle effectif des biens cédés.

Du fait des incertitudes pesant sur les indemnités compensatoires pouvant être versées par les constructeurs, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

## 2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1. Etat de l'actif immobilisé

	Valeurs brutes au 01.01.2012	Acquisitions	Cessions ou reprises	Valeurs brutes au 31.12.2012
<u>Immobilisations incorporelles :</u>				
Frais de développement	6 308 271	4 048 711	3 473 826	6 883 156
Autres immobilisations incorporelles	3 287 765	270 183	496 539	3 061 409
<b>TOTAL 1</b>	<b>9 596 036</b>	<b>4 318 894</b>	<b>3 970 365</b>	<b>9 944 565</b>
<u>Immobilisations corporelles :</u>				
Terrains	2 649 167			2 649 167
Constructions	11 421 489	251 910	73 158	11 600 241
Matériel & outillage industriel	91 797 970	7 852 097	2 497 955	97 152 112
Agencements et installations	30 853 344	687 116	746 929	30 793 531
Matériel inform. et mobilier de bureau	2 573 728	325 962	503 036	2 396 654
<b>TOTAL 2</b>	<b>139 295 698</b>	<b>9 117 085</b>	<b>3 821 078</b>	<b>144 591 705</b>
Immobilisations en cours	2 571 384	416 784	1 776 684	1 211 484
Avances et acomptes	459 257	999 028	459 257	999 028
<b>TOTAL 3</b>	<b>3 030 641</b>	<b>1 415 812</b>	<b>2 235 941</b>	<b>2 210 512</b>
<u>Immobilisations financières :</u>				
Participations et créances rattachées à des participations	86 181 736			86 181 736
Prêts	294 536	143 700	6 450	431 786
Autres immobilisations financières	190 983	15 841	167 617	39 207
<b>TOTAL 4</b>	<b>86 667 255</b>	<b>159 541</b>	<b>174 067</b>	<b>86 652 729</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>238 589 630</b>	<b>15 011 332</b>	<b>10 201 451</b>	<b>243 399 511</b>

## 2.2. Etat des amortissements

### 2.2.1. Etat des amortissements comptables

	Au 01.01.2012	Dotations	Reprises	Au 31.12.2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement	2 555 373	701 863	2 093 133	1 164 103
Autres Immobilisations incorporelles	2 550 072	326 355	482 690	2 393 737
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Constructions	6 288 976	507 529	73 025	6 723 480
Matériel et outillage industriel	63 990 064	6 876 763	1 063 283	69 803 544
Agencements et installations	22 516 147	1 743 788	612 685	23 647 250
Matériel et mobilier de bureau	2 390 144	136 906	503 037	2 024 013
<b>TOTAL</b>	<b>100 290 776</b>	<b>10 293 204</b>	<b>4 827 853</b>	<b>105 756 127</b>

### 2.2.2. Etat des amortissements dérogatoires

	Au 01.01.2012	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2012
Matériel et outillage industriel	8 108 399	1 720 787	1 678 203	8 150 983
<b>TOTAL</b>	<b>8 108 399</b>	<b>1 720 787</b>	<b>1 678 203</b>	<b>8 150 983</b>

## 2.3. Etat des immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	Valeurs brutes au 01.01.2012	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31.12.2012
Titres de participation	74 720 808	0	0	74 720 808
Créances rattachées à des participations	11 460 928	0	0	11 460 928
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts (1)	294 536	143 700	6 450	431 786
Dépôts et cautionnements	190 983	15 841	167 617	39 207
<b>TOTAL</b>	<b>86 667 255</b>	<b>159 541</b>	<b>174 067</b>	<b>86 652 729</b>

(1) les prêts au 31 décembre 2012 représentent, pour l'essentiel, la participation des employés à l'effort de construction.

## 2.4. Etat des stocks

Ce poste s'analyse comme suit :

	Valeurs brutes au 31.12.2012	Dépréciation	Valeurs nettes au 31.12.2012
Matières premières	4 514 215	0	4 514 215
Autres approvisionnements	9 195 702	874 726	8 320 976
En cours pièces	1 318 386	83 313	1 235 073
En cours outillages	5 469 932	0	5 469 932
Emballages	443 181	184 551	258 630
Produits finis	6 539 686	284 254	6 255 432
<b>TOTAL</b>	<b>27 481 102</b>	<b>1 426 844</b>	<b>26 054 258</b>

## 2.5. Etat des provisions pour dépréciation

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01.01.2012	Dotations	Reprises ou diminutions	Montant au 31.12.2012
Provision sur terrains	500 000	0	0	500 000
Provisions sur stocks et en cours	1 261 385	1 426 844	1 261 385	1 426 844
Provisions sur comptes clients	875 074	44 064	197 405	721 733
<b>TOTAL</b>	<b>2 636 459</b>	<b>1 470 908</b>	<b>1 458 790</b>	<b>2 648 577</b>

## 2.6. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut au 31.12.2012	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	11 460 928	0	11 460 928
Prêts <sup>(1)</sup> et <sup>(2)</sup>	431 786	6 850	424 936
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)	39 207	0	39 207
Clients douteux ou litigieux	721 733	0	721 733
Autres créances clients et comptes rattachés	23 847 231	23 847 231	0
Personnel et comptes rattachés	27 705	27 705	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	289 771	289 771	0
<u>Etat et autres collectivités publiques :</u>			
- Impôts sur les bénéficiaires	6 892 297	42 672	6 849 625
- Taxe sur la valeur ajoutée	626 502	574 477	52 025
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	41	41	0
<u>Divers :</u>			
- Groupe et associés	12 786 009	296 755	12 489 254
- Débiteurs Divers	1 259 178	1 259 178	0
Charges constatées d'avance	194 339	163 083	31 256
<b>TOTAL</b>	<b>58 576 727</b>	<b>26 507 763</b>	<b>32 068 964</b>
Prêts accordés en cours d'exercice <sup>(1)</sup>	143 700		
Remboursements obtenus en cours d'exercice <sup>(2)</sup>	6 450		

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31.12.2012	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 280 578	48 280 578	44 000 000	0
Emprunts et dettes financières divers	66 000	0	66 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	18 133 840	18 133 840	0	0
Personnel et comptes rattachés	2 900 355	2 900 355	0	0
Sécurité sociale et autres organismes soc.	5 694 975	5 694 975	0	0
<u>Etat et autres collectivités publiques :</u>				
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	423 306	423 306	0	0
- Autres impôts taxes et assimilés	194 344	194 344	0	0
Dettes sur immobilis. et comptes rattachés	2 503 623	2 503 623	0	0
<u>Divers :</u>				
- Groupe	30 626 318	0	30 626 318	0
- Comptes courants associés	0	0		
- Crédoeurs Divers	1 328 918	1 328 918		0
Produits constatés d'avance	1 005 068	1 005 068	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>155 157 325</b>	<b>80 465 007</b>	<b>74 692 318</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 000 000			

## 2.7. Composition du capital social et variation des capitaux propres

Le capital social est composé de 10.782.769 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros, soit 16.389.809 euros au 31 décembre 2012.

Catégorie d'actions (toutes de valeur nominale 1,52 €)	Nombre de titres		
	2011	Variation	2012
Actions à droit de vote simple	6 963 043	785	6 963 828
Actions à droit de vote double	3 819 726	-785	3 818 941
<b>TOTAL</b>	<b>10 782 769</b>	<b>0</b>	<b>10 782 769</b>

La variation des capitaux propres au cours des 2 dernières années s'analyse comme suit :

<b>CAPITAUX PROPRES AU 01.01.2011</b>	<b>52 702 773</b>
Distribution de dividendes	(1 293 932)
Augmentation des provisions réglementées	131 829
Subventions d'investissement	43 766
Perte 2011	(106 670)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2011</b>	<b>51 477 766</b>

Distribution de dividendes	(2 587 864)
Augmentation des provisions réglementées	42 584
Subventions d'investissement	394 482
Bénéfice 2012	10 176 016
---	-----
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2012</b>	<b>59 502 984</b>

## 2.8. Etat des provisions réglementées

	Au 01.01.2012	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2012
Amortissements dérogatoires	8 108 399	1 720 787	1 678 203	8 150 983
<b>TOTAL</b>	<b>8 108 399</b>	<b>1 720 787</b>	<b>1 678 203</b>	<b>8 150 983</b>

## 2.9. Etat des avances conditionnées

	Solde au 01.01.2012	Avances 2012	Remboursements 2012	Solde au 31.12.2012	dont à moins 1 an
Avances de l'ANVAR (1)	486 998	0	89 142	397 856	190 000
<b>TOTAL</b>	<b>486 998</b>	<b>0</b>	<b>89 142</b>	<b>397 856</b>	<b>190 000</b>

(1) Les avances de l'ANVAR sont des aides à l'innovation.

## 2.10. Etat des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01.01.2012	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31.12.2012
Provisions pour pertes de change	130 380	169 099	130 380	169 099
Provisions pour risques salariaux	47 592	245 654	7 592	285 654
Autres provisions pour risques et charges	201 479	0	201 479	0
<b>TOTAL</b>	<b>379 451</b>	<b>414 753</b>	<b>339 451</b>	<b>454 753</b>

## 2.11. Etat des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	Solde au 01.01.2012	Emprunts 2012	Remboursements 2012	Solde au 31.12.2012	dont à moins 1 an
Tirages sur Tranche A (Convention de Crédit signée le 24/11/2011)	60 000 000	0	8 000 000	52 000 000	8 000 000
<b>Total</b>	<b>60 000 000</b>	<b>0</b>	<b>8 000 000</b>	<b>52 000 000</b>	<b>8 000 000</b>

Ces emprunts, soit 52 000 000  
cumulés aux concours bancaires courants pour 40 280 577  
représentent la rubrique du bilan "Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit" 92 280 577

La Convention de Crédit signée, en date du 24 novembre 2011, entre Montupet SA et ses banques, BNP PARIBAS, le Groupe Crédit Mutuel – CIC, la BRED, le Crédit du Nord, Le Crédit Lyonnais, NATIXIS et la Banque Palatine, prévoit :

- un crédit à terme initial d'un montant de 60.000.000 euros
- un crédit réutilisable d'un montant de 40.000.000 euros

### Répartition des crédits restants au 31 décembre 2012:

	Quote-part	TRANCHE A	TRANCHE B
BNP PARIBAS	30%	15 600 000	12 000 000
BECM	19%	9 880 000	7 600 000
CIC	11%	5 720 000	4 400 000
BRED	7,5%	3 900 000	3 000 000
CREDIT DU NORD	12,5%	6 500 000	5 000 000
LCL	10%	5 200 000	4 000 000
NATIXIS	4%	2 080 000	1 600 000
BANQUE PALATINE	6%	3 120 000	2 400 000
<b>TOTAL DES LIGNES</b>		<b>52 000 000</b>	<b>40 000 000</b>
<b>Dont lignes utilisées au 31/12/2012</b>	<b>100%</b>	<b>52 000 000</b>	<b>40 000 000</b>

## 2.12. Factoring

Depuis le 29 novembre 2011, Montupet cède une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor.

Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées s'élève à 10.062.062 euros, la retenue de garantie à 1.080.434 euros et le solde des comptes courants des factors, figurant au bilan dans les disponibilités, à 6.198.478 euros.

### 2.13. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Créances clients : effets à recevoir	<b>7 096 738</b>
Créances clients : effets à recevoir cédés au factor	<b>7 668 899</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>3 989 396</b>

### 2.14. Eléments concernant les entreprises liées

Titres de participations	74 720 808
Créances rattachées à des participations	11 460 928
Acomptes versés sur commandes	290 430
Clients et comptes rattachés	3 479 268
Créances diverses	12 786 009
<b>TOTAL</b>	<b>102 737 443</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 969 079
Dettes diverses	30 626 318
<b>TOTAL</b>	<b>34 595 397</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>11 405 867</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>630 548</b>

### 2.15. Produits à recevoir

Créances clients et comptes rattachés	939 625
Autres créances : avoirs fournisseurs à recevoir	92 619
Autres créances	167 635
Etat : Crédit d'impôt Recherche	6 849 625
Etat : Crédit d'impôt Apprentissage	42 672
<b>TOTAL</b>	<b>8 092 176</b>

### 2.16. Charges constatées d'avance

Achats et prestations de services constatés d'avance	<b>194 339</b>
--	----------------

### 2.17. Produits constatés d'avance

Facturation constatée d'avance sur outillages	<b>1 005 068</b>
---	------------------



## 2.18. Charges à payer

Emprunts et dettes financières divers	100 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 765 055
Dettes fiscales et sociales	4 960 813
Autres dettes : avoirs clients à établir	812 318
Autres dettes	96 681
<b>TOTAL</b>	<b>7 735 473</b>

## 2.19. Ventilation du chiffre d'affaires

Activité pièces mécaniques	198 217 034
Ventes diverses (services et autres)	1 086 120
<b>TOTAL</b>	<b>199 303 154</b>
France	89 108 608
Etranger	110 194 546
<b>TOTAL</b>	<b>199 303 154</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### 3.1. Montant des engagements financiers

#### 3.1.1. Engagements donnés

	Montant en devises	Contrevaleur en euros	Par	Au profit de	Tirage au profit de
Garantie émise en faveur de Dubal Aluminium couvrant les achats de métal de Montupet EOOD		1 600 000 €	MONTUPET SA	DUBAL ALUMINIUM	MONTUPET EOOD
Garantie émise en faveur de Alcoa couvrant les achats de métal d' Alumalsa		1 500 000 €	MONTUPET SA	ALCOA	ALUMALSA
<b>TOTAL</b>		<b>3 100 000 €</b>			

### 3.1.2. Engagements donnés en vue du maintien des prêts consentis par les établissements de crédit à Montupet S.A.

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques le 24 novembre 2011 (Cf paragraphe 2.11) à respecter, sur la base des comptes consolidés, les 2 ratios suivants :

- Le ratio R1, égal à la Dette nette consolidée sur Fonds Propres, qui devra être inférieur ou égal à 1 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année ;
- Le ratio R2, égal à la Dette Nette Consolidée sur EBITDA , comme suit :

Date	Ratio R2
31 décembre 2012	<2,5
30 juin 2013	<2,5
31 décembre 2013	<2,5
30 juin 2014	<2
31 décembre 2014	<2
30 juin 2015	<1,5
31 décembre 2015	<1,5

Au 31 décembre 2012, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Outre le respect des ratios précités, les établissements de crédit requièrent le respect des lois et règlements, la limitation à l'octroi de sûretés sur l'un quelconque de ses actifs, une restriction aux cessions d'actifs, aux opérations de restructuration et aux acquisitions.

### 3.1.3. Autres engagements donnés

#### . Promesse unilatérale de vente relative au site de Nogent-sur-Oise

En date du 29 septembre 2011, Montupet a signé une promesse unilatérale de vente du terrain de Nogent-sur-Oise au profit de Bouygues Immobilier. La vente du site, entièrement démoli et dépollué, aura lieu moyennant le prix de 2.535.000 euros HT. La date de la vente fixée initialement, au 30 mars 2013, a été reportée au 30 septembre 2013 par avenant du 30 novembre 2012 afin de procéder à des analyses complémentaires des sols.

Les coûts de démolition et de dépollution réalisés s'élèvent à 1.310.321 euros dont 173.733 euros ont été comptabilisés en charges en 2011 et 1.136.588 euros en 2012.

Les constructions et agencements relatifs au site de Nogent ont été sortis de l'actif du bilan au 31 décembre 2011. Le terrain, objet de la promesse de vente, figure au bilan pour 1.365.943 euros.

#### . Agios sur emprunts en cours

Les lignes de crédit visées au paragraphe 2.11. sont utilisables par tirages d'une durée variable dont les montants sont fonction des besoins généraux de Montupet. Les engagements d'intérêts sur ces lignes de crédit ne peuvent donc être chiffrés au 31 décembre 2012.

#### . Soldes sur commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2012

Le solde sur commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2012 s'élève à 893.073 euros.

#### . Engagements de retraite

Au 31 décembre 2012, le total des engagements de retraite de l'entreprise vis-à-vis des membres de son personnel s'élève à la somme de 5 248 876 euros, charges comprises (régime à prestations définies à gestion interne).

Ce calcul, qui était effectué dans le passé par le service financier de Montupet SA, a été sous-traité, cette année, à un actuinaire.

Les hypothèses actuarielles retenues ont été choisies en fonction de l'expérience réelle de la société et des conditions économiques en vigueur au 31 décembre 2012 dans le respect des principes de la Norme IAS 19 révisée.

Les hypothèses retenues sont résumées dans les tableaux ci-dessous :

Paramètres économiques	Au 31/12/2012	Rappel au 31/12/2011
Taux d'actualisation	3,00%	3,55%
Départ à la retraite	Taux plein	65 ans
Table de mortalité	TH-TF 00/02	TV 73-77
Turnover	Turnover 1	Turnover 2

Table de Turnover 1

Age	Taux de rotation
Jusqu'à 29 ans	6,50%
de 30 à 39 ans	2,50%
de 40 à 49 ans	1,50%
de 50 à 59 ans	0,50%
au-delà de 60 ans	0%

Table de Turnover 2

Age	Taux de rotation
Jusqu'à 28 ans	10%
de 29 à 33 ans	9%
de 34 à 38 ans	8%
de 39 à 43 ans	5%
de 44 à 48 ans	4%
de 49 à 53 ans	2%
de 54 à 58 ans	1%
au-delà de 59 ans	0%

Pour information, les engagements de retraite, estimés au 31 décembre 2011 à 3.551.954 euros, se seraient élevés à 4.131.182 euros, sur la base des hypothèses actualisées. Le taux d'actualisation retenu est le taux Iboxx € corporates AA qui était de 4,60% (comparé à 3,00% au 31 décembre 2012).

**. Engagement au titre du Droit Individuel de Formation** (instauré par la Loi n°204-391 du 4 mai 2004)

Les salariés justifiant d'une ancienneté d'au moins un an peuvent faire valoir leur droit au titre du Droit Individuel de Formation. Conformément à l'accord de branche, les droits ont été acquis dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Droit individuel à la formation	Solde au 31.12.2011	Droits acquis au 1er.01.2012	Droits utilisés en 2012	Droits n'ayant pas donné lieu à demande	Solde au 31.12.2012
Nombre d'heures	88 626	7 067	1 510	5 683	88 500

Les droits n'ayant pas donné lieu à demande correspondent aux droits non utilisés par les salariés qui ont quitté l'entreprise au cours de l'exercice.

Les droits acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2012 sont relativement faibles car les droits acquis au titre du DIF sont plafonnés à 120 heures et plus de la moitié des salariés ont déjà atteint ce solde ou étaient déjà proches de celui-ci au 31 décembre 2011.

**3.1.4. Engagements reçus**

Cautions reçues des fournisseurs d'immobilisations	958 789
Cautions reçues des fournisseurs de biens et services	182 442

**3.2. Incidences des évaluations fiscales dérogatoires**

La dotation aux amortissements dérogatoires de l'exercice s'élève à 1.720.787 euros. Quant à la reprise de provisions pour amortissements dérogatoires, elle s'élève à 1.678.203 euros.

### 3.3. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires :

<b>Accroissement :</b>	
Amortissements dérogatoires	1 720 787
Accroissement correspondant de la dette future d'impôt	573 596
<b>Allègement :</b>	
Contribution sociale de solidarité 2012	277 831
Allègement correspondant de la dette future d'impôt	92 610

Le déficit fiscal de l'exercice s'élève à 2.323.074 euros. Compte tenu de déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent de 68.747.230 euros, le total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2012 s'élève à 71.070.304 euros.

### 3.4. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Compte de résultat	Résultat fiscal	Impôt sur les sociétés
Résultat d'exploitation	3 943 025	3 940 222	1 313 407
Opérations faites en commun : bénéfice attribué	195 037	195 037	65 012
Résultat financier	8 430 899	(2 211 726)	(737 242)
Résultat courant avant impôt	12 568 961	1 923 533	641 177
Résultat exceptionnel	(4 246 764)	(4 246 607)	(1 415 536)
Crédit d'impôt Recherche	1 811 147		
Crédit d'impôt Apprentissage	42 672		
<b>Total</b>	<b>10 176 016</b>	<b>(2 323 074)</b>	<b>(774 359)</b>

### 3.5. Rémunération des dirigeants

Des jetons de présence ont été payés en 2012, pour MM. FEUILLET et BERRUYER, à raison de 10.000 euros chacun.

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN et MAJUS sont respectivement de 980.295 euros et 633.681 euros ; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales ainsi que les avantages nature. Ces sommes sont versées par MFT MONTUPET Snc.

M. CROZET a perçu une rémunération brute de 239.108 euros versée par Montupet S.A. en tant que Directeur Général Délégué et une rémunération brute de 79.411 euros, incluant des avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc au titre de son mandat d'Administrateur Délégué.

Les sommes versées par MFT MONTUPET Snc font partie des coûts de fonctionnement de cette filiale, lesquels sont supportés à 67,6% par Montupet SA.

### 3.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en 2012 se sont élevés à :

- 141.000 euros HT pour la société Bellot Mullenbach et Associés pour leur mission légale d'audit des comptes 2012, 33.500 euros HT pour des diligences directes liées à cette mission et 3.000 euros HT au titre d'une régularisation sur l'audit des comptes 2011 ;
- 68.000 euros HT pour le Cabinet Guilleret et Associés.

### 3.7. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Dirigeants et cadres	116	0
- Agents de maîtrise, techniciens et employés	262	0
- Ouvriers	614	97
	-----	-----
Effectif moyen 2012	992	97

### 3.8. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges d'exploitation

Le poste « reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges d'exploitation » dans le Compte de Résultat s'élève à 12.697.777 euros.

Il se décompose comme suit :

- Reprise de provisions sur stocks	1.261.385
- Reprise de provisions sur créances douteuses	197.405
- Transferts de charges d'exploitation	11.238.987

Ces transferts de charges d'exploitation correspondent à :

- l'activation des frais de Recherche et Développement pour 4.048.711 euros
- la refacturation de prestations diverses à son ancienne filiale Française de Roues pour 4.831.404 euros
- des refacturations diverses à sa filiale Montupet EOOD pour 1.144.369 euros
- la refacturation de prestations diverses à sa filiale Montupet UK pour 265.250 euros
- des refacturations de chutes d'aluminium et de laitiers de fonderie pour 724.523 euros
- des refacturations et remboursements divers pour 224.730 euros.

### 3.9. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 3.712.032 euros et correspondent principalement à des régularisations de factures clients pour 3.039.384 euros, à des régularisations de redevances et contributions pour 564.388 euros, à des régularisations fournisseurs pour 64.318 euros et à des produits divers pour 43.942 euros.

### 3.10. Produits et charges financiers

Les pertes et les gains de change proviennent principalement des écarts sur les règlements clients et fournisseurs en devises.

Les intérêts et charges assimilées d'un montant de 3.288.800 euros se décomposent principalement en intérêts payés sur les crédits bancaires pour 2.584.100 euros, en intérêts sur les comptes courants des filiales pour 630.548 euros et en intérêts divers pour 74.150 euros.

Les produits financiers de participation d'un montant de 11.405.867 euros correspondent au montant net du dividende provenant de Montupet UK pour 10.791.000 euros et aux intérêts perçus sur les avances consenties à Montupet EOOD pour un montant de 614.867 euros.

### 3.11. Produits et charges exceptionnels

❖ <b>Produits exceptionnels</b>	<b>3 549 549</b>
• <b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>197</b>
Ils correspondent à des produits divers.	
• <b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>1 662 077</b>
Ils correspondent :	
- à une refacturation de coûts de développement à Montupet EOOD pour	760 000
- à une indemnité compensatrice client pour	319 000
- à une quote-part de subventions d'investissement virée au résultat pour	177 518
- à des régularisations fournisseurs pour	377 560
- à des produits divers pour	27 999
• <b>Reprises sur amortissements et provisions exceptionnels</b>	<b>1 887 275</b>
Elles correspondent :	
- à la reprise d'amortissements dérogatoires pour	1 678 203
- à la reprise de provisions pour risques et charges pour	209 072
❖ <b>Charges exceptionnelles</b>	<b>7 796 313</b>
• <b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	<b>78 889</b>
Elles correspondent :	
- à une indemnité fournisseur pour	52 421
- à des indemnités pour rupture de contrat de travail pour	24 000
- à des charges diverses pour	2 468
• <b>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</b>	<b>5 750 983</b>
Elles correspondent :	
- à la valeur nette comptable d'éléments d'actif cédés pour	2 963 593
- à des frais de démolition pour	1 136 588
- à des honoraires et indemnités payées pour FDPA pour	1 266 221
- à des indemnités d'expatriation et autres charges liées à l'expatriation pour	183 441
- à un remboursement d'avance à OSEO pour	142 824
- à des charges diverses pour	58 316
• <b>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</b>	<b>1 966 441</b>
Elles correspondent :	
- à la provision pour amortissements dérogatoires pour	1 720 787
- à une provision pour litiges salariaux pour	245 654

### 3.12. Frais de recherche et de développement - Crédit d'impôt recherche

Des frais de recherche et de développement d'un montant de 4.048.711 euros ont été activés au 31 décembre 2012 et un amortissement d'un montant de 14.530 euros a été constaté en 2012 sur ces frais de recherche. Ils seront amortis sur 4 ans en fonction des dates de démarrage des productions en série.

La société a également constaté un Crédit d'impôt recherche d'un montant de 1.811.147 euros dans ses comptes au 31 décembre 2012, correspondant à 30% des dépenses de recherche engagées en 2012.

Les projets qui ont bénéficié du Crédit d'impôt recherche en 2012 ont porté notamment sur :

- l'amélioration de la prédictivité des outils de simulation pour le moulage et le tir des noyaux
- la compréhension des phénomènes de turbulence dans les descentes de coulée
- le développement du procédé ALP pour les culasses et les blocs moteur
- le développement des résines inorganiques pour la fabrication des noyaux
- et, la modélisation des processus dynamiques lors de l'opération de déburrage.

Ont été également déclarés éligibles au Crédit d'impôt recherche les travaux sur la prédiction des microstructures de trempe et les caractéristiques mécaniques associés.

Il y a eu aussi quelques thèmes structurants, liés au développement de nouvelles culasses comme SGE (Small Gasoline Engine) ou M9T, ainsi que les thèmes de recherche portant sur l'amélioration des procédés existants, comme par exemple, le poteyage robotisé.

### 3.13. Renseignements sur les parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'est à signaler au titre de l'exercice 2012.

### 3.14. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.



## TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Les montants sont exprimés en K€

	MONTUPET EOOD	MONTIAC SA de CV	MONTUPET UK LTD	MFT-MONTUPET Snc	ALUMALSA	MONTUPET GmbH	MFT SARL	MONTUPET LIMITEE	MONTUPET INC	CALCAST Ltd
Capital (au taux historique)	34 658	14 844	12 390	10 836	3 486	26	8	< 1	8	< 1
Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	4 026	1 600	26 618	25 836	8 856	0	516	148	132	0
Quote-part du capital obtenu en % (net)	100	100	100	99	99,67	100	49,8	100	100	100
Valeur nette comptable des titres détenus	34 658	15 064	12 390	10 835	1 735	26	4	<1	9	<1
Prêts et avances consentis par la société-mère et non encore remboursés (au cours de comptabilisation) y compris avances en compte courant	22 644	133	0	0	1 298	8	0	0	164	0
Montant des cautions et avals donnés par la société mère MONTUPET SA (au cours de clôture)	1 600	0	0	0	1 500	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	63 849	18 270	87 244	2 908	62 830	0	1 005	0	581	0
Bénéfice ou perte ( )	13 228	729	8 615	941	88	0	16	(61)	10	0
Dividende net reçu par MONTUPET SA au cours de l'exercice 2012	0	0	10 791	0	0	0	0	0	0	0

**MONTUPET EOOD** : 9-11 Maria Luisa Blvd, 7th floor - Sofia 1000 / Bulgarie

**MONTIAC SA de CV** : Calle San Pablo n°50 - Desarrollo Industrial - Mieras - CP 27400 - Torreon - Coahuila / Mexique

**MONTUPET UK Ltd** : Dunmurry Industrial Estate - The Cutts - Derrigahy - Belfast BT17 9HU / Irlande-du-Nord

**MFT-MONTUPET SNC** : Av. Gal Dumonceau, 56 - 1190 Forest / Belgique

**ALUMALSA** : Carretera de Castellon - km 8,400 - Apartado 4047 - Saragosse / Espagne

**MONTUPET GmbH** : Karl-Götz Strasse 17 - 97424 Schweinfurt / Allemagne

**MFT Sarl** : 202, quai de Clichy - 92110 Clichy / France

**MONTUPET LIMITEE** : 50, rue Léger - Riviere-Beaudette / Quebec / Canada

**MONTUPET INC** : 17197 N. Laurel - Park Drive - Livonia / Michigan 48152 / USA

**CALCAST Ltd** : 20 Kean's hill road - Campsie Industrial Estate - Co Londonderry 99136 / Irlande-du-Nord

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Montupet SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe " 3.12. Frais de recherche et de développement – Crédit d'impôt recherche " décrit les frais de recherche et développement immobilisés et leur montant. Dans le cadre de notre appréciation des

règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.

- La note de l'annexe "1.6. Produits d'exploitation" expose les modalités de comptabilisation des produits d'exploitation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Boulogne, le 23 avril 2013

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Guilleret & Associés

Thierry Bellot

Jean-Luc Loir

Marie-José Rochereau

Membres de la Compagnie

Membres de la Compagnie

Régionale de Paris

Régionale de Versailles

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A LA COMPOSITION DU CONSEIL, A L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES FEMMES ET DES HOMMES, AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QU'AUX PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE**

(article L. 225-37 du Code de Commerce)

En conformité avec l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration a rédigé le présent rapport pour rendre compte aux actionnaires de la composition du conseil, de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en place dans l'entreprise, ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008 disponible sur le site internet du MEDEF.

Ce rapport a été établi en tenant compte des recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers.

### **I – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LIMITATION ÉVENTUELLE DE SES POUVOIRS**

Par suite de la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2002 a décidé l'introduction d'une clause statutaire instituant une option du Conseil d'Administration entre divers modes possibles de direction.

Lors du renouvellement des fonctions du Président et du Directeur Général, le Conseil d'Administration dans sa séance du 17 décembre 2002 a confirmé l'option prise le 15 juin 2001 (après le vote de la loi NRE mais avant la modification des statuts) du cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et nommé M. Marc MAJUS Directeur Général Délégué.

A l'issue de ces modifications, les mandataires sociaux sont actuellement :

- M. Stéphane MAGNAN, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- M. Didier CROZET, Directeur Général Délégué et Administrateur,
- M. Marc MAJUS, Directeur Général Délégué et Administrateur.

Par ailleurs, les statuts ne prévoient aucune limitation particulière des pouvoirs des mandataires sociaux.

### **II - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, MANDATS, DURÉE DES FONCTIONS ET INDÉPENDANCE**

Composition du Conseil

#### **Président-Directeur Général :**

> Stéphane MAGNAN – 62 ans – 1.250.147 actions

Mandat renouvelé le 27 juin 2007 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Renouvellement de ce mandat d'administrateur proposé lors de l'assemblée générale du 25 juin 2013.

#### **Membres du Conseil d'Administration :**

> Didier CROZET – Directeur Général délégué – 64 ans – 959.238 actions

Mandat d'administrateur renouvelé le 27 juin 2007 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Renouvellement de ce mandat d'administrateur proposé lors de l'assemblée générale du 25 juin 2013.

> Marc MAJUS – Directeur Général délégué – 65 ans – 1.250.016 actions

Mandat renouvelé le 30 juin 2009 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

> François FEUILLET – 65 ans – 15.800 actions

Mandat renouvelé le 30 juin 2009 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

> Jean BERRUYER – 68 ans – 6.877 actions

Nommé le 30 juin 2009, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

#### **Durée des fonctions**

La durée des fonctions de chaque administrateur est fixée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cette durée est comprise entre une et six années et expire à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Tout administrateur est rééligible.

#### **Compétence des administrateurs**

La nomination des cinq administrateurs actuels a été proposée à l'Assemblée Générale des Actionnaires en fonction de leur connaissance du monde de l'industrie (et pour quatre d'entre eux de l'industrie des transports automobiles), ainsi qu'en fonction de leur expérience réussie du management d'entreprises industrielles à couverture internationale, et pour l'un d'entre eux en fonction de son expertise financière de gestionnaire de fonds.

#### **Indépendance**

Deux administrateurs sont indépendants ne faisant partie d'aucune entreprise du Groupe, n'ayant pas de relation d'affaires avec le Groupe, ni de lien familial avec les dirigeants et mandataires sociaux et respectant tous les critères d'indépendance définis par le code AFEP MEDEF.

Les trois autres administrateurs sont respectivement Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués et sont donc totalement impliqués dans le management de l'entreprise. Cette dépendance opérationnelle est toutefois équilibrée par le fait qu'ils sont actuellement les trois premiers actionnaires de l'entreprise et ont donc des intérêts conjoints à ceux de tous les autres actionnaires.

#### **Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration**

Le Président a pris connaissance des nouvelles dispositions législatives et met en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir à cet équilibre. Une candidature de femme pour un mandat d'administrateur est à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 25 juin 2013.

### **III - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

#### **Responsabilités et prérogatives du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration de MONTUPET SA définit la stratégie de l'entreprise, nomme les mandataires sociaux, supervise l'application de la stratégie, garantit la qualité et la périodicité de l'information financière et comptable due aux actionnaires et aux marchés financiers. Il prend les décisions qui modifient la stratégie en cours ou le périmètre d'activité. Il prépare et présente à l'Assemblée Générale des Actionnaires les propositions de décisions qui sont de son ressort. Il prend ses décisions dans l'intérêt à long terme de l'entreprise.

#### **Fréquence et teneur des réunions**

L'article 23 des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois sur les sujets suivants (plusieurs sujets étant évoqués au cours de chaque réunion) :

- conventions réglementées,
- avals, cautions et garanties,
- examen des comptes sociaux et consolidés, rapport de gestion, documents de gestion prévisionnelle,
- examen des comptes semestriels et documents de gestion prévisionnelle,
- convocation d'une assemblée générale annuelle,
- politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale,
- éventuelle opération de BSAR,
- augmentation de capital sous toute forme à définir,
- report de la limite d'âge pour le Président du conseil d'administration, le Directeur Général et les Directeurs Généraux délégués,
- mise à jour des statuts au regard de l'évolution réglementaire et législative,
- signature avenant au bail commercial du site de Laigneville,
- autorisation de vendre la maison de Nogent-sur-Oise,
- refacturation entre Montupet SA et une filiale,
- situation de FDPA et plan de continuation proposé par Montupet,
- installation de Montupet en Asie : création d'une filiale en Inde, projet d'accord de joint venture.

#### **Tenue des réunions**

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social sur convocation du Président. Le taux de présence moyen des membres aux Conseils a été de 96 %.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates suivantes :

- 14 février 2012,
- 5 avril 2012,

- 23 avril 2012,
- 28 septembre 2012,
- 19 décembre 2012.

### **Convocation des administrateurs**

Les administrateurs sont généralement convoqués par messagerie au moins trois jours à l'avance.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels), ainsi que les comptes annuels.

### **Accès à l'information**

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués.

Les administrateurs ont un accès libre à l'information circulant dans l'entreprise. Pour des raisons pratiques les administrateurs indépendants s'adressent soit au Président-Directeur Général soit au secrétariat, pour obtenir les informations qu'ils souhaitent, ou accéder aux personnes ou services qu'ils désirent rencontrer.

### **Communication régulière**

Les administrateurs reçoivent les comptes-rendus des revues de performance industrielle qui sont réalisées chaque trimestre.

### **Procès-verbaux des réunions**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, et soumis à l'approbation des administrateurs au cours de la réunion suivante.

## **IV - RÈGLES ET PRINCIPES ARRÊTÉS POUR LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

### **Rémunération des membres du conseil (jetons de présence)**

Les jetons de présence sont versés aux administrateurs non mandataires sociaux en fonction de leur présence effective aux séances. En 2012, le montant global des jetons de présence s'est établi à 20.000 euros contre 10.000 euros en 2011 et 2010.

### **Rémunération des mandataires sociaux**

Le rapport de gestion détaille les rémunérations des mandataires sociaux, rappelées ci-après.

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN et MAJUS sont respectivement de 980.295 euros et 633.681 euros ; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales ainsi que les avantages en nature. Ces sommes sont versées par MFT MONTUPET Snc.

M. CROZET a perçu une rémunération brute de 239.108 euros versée par Montupet SA en tant que Directeur Général délégué et une rémunération brute de 79.411 euros incluant des avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc au titre de son mandat d'administrateur délégué.

La variation de la répartition des rémunérations de M. CROZET par rapport à 2011 est liée à sa mutation en Belgique au 1<sup>er</sup> décembre 2012, où il a pris la Direction du Développement International en plus de ses fonctions de Direction des Systèmes Qualité du Groupe.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2012 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux. Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options.

Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

Le Comité d'Audit présidé par M. François FEUILLET, également en charge du contrôle des rémunérations, a confirmé le respect des recommandations AFEP MEDEF en matière de rémunérations.

## **V - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES**

### **ENJEUX**

Le contrôle interne de MONTUPET a pour but :

- de s'assurer que les activités de l'entreprise respectent les lois et les règlements des pays où elles sont exercées,
- de vérifier que les activités de l'entreprise sont cohérentes avec la stratégie définie et atteignent les performances attendues,
- de prévenir les erreurs et les fraudes, et, s'il en survient, de limiter et de réparer leurs effets,
- d'assurer la protection et la sauvegarde du patrimoine de la société,
- de délivrer une information financière et comptable fidèle et sincère.

Ce contrôle s'exerce dans l'intérêt évident de toutes les parties intéressées et donc des actionnaires. Il est de tradition dans notre entreprise, et son efficacité est élevée pour des raisons qui tiennent à la nature du groupe, à son marché et à ses règles de management. Il repose sur l'application d'un certain nombre de procédures et sur la pratique d'audits réguliers.



## PRINCIPES ET ORGANISATION

### **Nature du groupe**

Un certain nombre de facteurs concourent à l'efficacité du contrôle des activités de notre groupe.

#### ***Des activités cohérentes***

Les entreprises du groupe n'exercent que deux métiers, fortement connectés : la fonderie et l'usinage de pièces en aluminium d'une part, et la fabrication d'outillages pour fonderie d'aluminium d'autre part. Les dirigeants et les auditeurs, exercent donc les mêmes types de contrôles dans n'importe quel site.

#### ***Des activités anciennes***

Ces activités sont parfaitement connues puisqu'elles sont apparues dans l'entreprise il y a un siècle pour la fonderie, trente ans pour l'usinage et plus de vingt ans pour la fabrication d'outillages.

#### ***Une forte croissance interne***

Toutes les sociétés membres du groupe MONTUPET sauf deux ont été créées de toute pièce. Ceci assure culturellement une très forte maîtrise de la société mère sur les sociétés filles.

#### ***Des clients très présents***

Le marché automobile est connu pour son exigence qui se traduit par des visites et des audits très fréquents de nos clients dans nos sites, à diverses étapes de l'exécution des contrats commerciaux. Cette tradition d'ouverture favorise le contrôle interne.

#### ***Un management stable***

Les dirigeants de l'entreprise et de nombreux managers ont une longue expérience des activités du groupe, qui leur permet d'exercer un contrôle pertinent.

### **Règles de management**

Le mode de management original, adopté dans MONTUPET en 1984 et développé depuis, et sa traduction en règles concernant, entre autres, l'information, la prise de décision, la délégation des pouvoirs et la reconnaissance des services rendus, maximise la maîtrise de chacun sur son environnement professionnel et celle de la ligne hiérarchique sur ses opérations. Par exemple le délégué confie des pouvoirs au délégataire sans abandonner sa responsabilité : il s'ensuit pour lui une obligation de suivi et pour le délégataire une obligation de reporting. Les modes de suivi et de reporting sont définis au cas par cas, mais comportent l'obligation systématique pour le délégataire de signaler toute difficulté, doute ou erreur. L'application de ces règles, vérifiée et sanctionnée régulièrement, accroît considérablement la sûreté de fonctionnement de la ligne hiérarchique.

### **Organisation**

Les activités essentielles à la satisfaction des clients, à la sécurité du personnel et des actifs de l'entreprise, à sa santé financière, à la préservation de son environnement, sont encadrées par des procédures écrites et gérées. Ces procédures écrites :

- assurent l'uniformité des activités et leur répétabilité,
- facilitent la formation,
- augmentent la transparence des activités.

Elles sont révisées en fonction des modifications propres à l'entreprise ou des modifications de son environnement réglementaire et légal. Une procédure n'est considérée comme existante que lorsque l'application confirme les dispositions écrites. Ces procédures sont régulièrement auditées par audits internes et externes. Ces audits se réfèrent à des normes internationales afin de mesurer la pertinence et le degré d'application des procédures de l'entreprise. Les sections suivantes présentent synthétiquement les procédures. Cette organisation et ces moyens permettent des revues formelles des informations financières et comptables dont la trame est la suivante :

Revue	Fréquence	Délai	Objet	Participants
Dépenses	Hebdomadaire	+ 2 jours	Corriger les dérives	Direction usine
Investissements	Mensuelle	+ 2 semaines	Surveiller les engagements	Président- Directeur Général
Performance	Trimestrielle	+ 2 semaines	Proposer des ajustements de la stratégie	Président- Directeur Général
Conseil	Au moins deux fois par an		Définir la stratégie	Administrateurs

## EVALUATION ET GESTION DES RISQUES

L'identification et l'analyse des risques sont de la responsabilité de la Direction Générale de l'entreprise.

Les principaux risques identifiés sont :

- les choix stratégiques,
- le risque financier : risque de change, risque de crédit, risque de dépréciation de la valeur des filiales,
- les risques liés à l'activité du groupe incluant les risques d'approvisionnement et les risques de volatilité du cours des matières premières,
- les risques industriels et juridiques liés à l'environnement.

La prise en compte de l'exposition aux risques fait partie intégrante des processus décisionnels et opérationnels.

### Risques liés à l'activité du Groupe

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour environ 10% de ses ventes). Il est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, FORD, RENAULT-NISSAN, AUDI, PSA, BMW, CONTINENTAL TEVES, HTT<sup>4</sup>, GM-DAEWOO. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

---

<sup>4</sup> Honeywell Turbo Technologies

Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium.

L'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème. Par contre nous notons encore cette année une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- et partout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

### **Risques de taux**

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

### **Risques de change**

#### **En France**

Montupet SA a réalisé un profit de change net de 298 K€ en 2012 (contre un profit de 7 K€ en 2011). Les pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs.

#### **Opérations de MSA en Peso Mexicain**

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de « maquiladora », soit 281 357 KMXN au titre du contrat en 2012 (soit 16 602 K€). Le cours moyen du MXN s'est apprécié de 2 % par rapport à 2011.

### Opérations de MSA en Dollar US

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 43 212 K€ dans ses livres (22% du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 8% en 2012.

### En Irlande-du-Nord

En 2012, Montupet UK a vendu environ 78 % de sa production en GBP et 22% en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

### Au Mexique

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$ ; une baisse du MXN majore ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

### En Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change, la parité Leva/euro étant fixe.

## Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 24 novembre 2011 a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Crédit à terme - Tranche A : 52 000 000€

Crédit revolving –Tranche B : 40 000 000€

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au 31.12.2012	au 30.06.2013	au 31.12.2013	au 30.06.2014	au 31.12.2014	au 30.06.2015	au 31.12.2015
Ratio de Gearing	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1
Ratio Dette Nette / EBITDA	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2012, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de cette Convention de Crédit, Montupet SA cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor. Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux de Montupet SA s'élève à 10 062 k€, la retenue de garantie à 1 080 k€ et le solde des comptes courants des factors, figurant au bilan dans les disponibilités, à 6 198 k€.

## Risques industriels et juridiques liés à l'environnement

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques de déclarations et

d'exploitation propres à chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

Un commentaire sur les conséquences environnementales de l'activité est présenté séparément à ce rapport.

### **Politique d'assurances**

Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 25 millions d'euros par sinistre et « responsabilité civile produits » à hauteur de 25 millions d'euros par an.

### **Couverture des risques opérationnels**

Le service Achats gère de manière centralisée le programme d'assurances pour le Groupe. Ces assurances couvrent les dommages, pertes d'exploitation, la responsabilité civile et les transports. Notre assurance responsabilité civile couvre les dommages que pourraient causer aux tiers notre activité ou nos produits, dont certains sont des produits de sécurité automobile. Outre la maîtrise des risques qu'apportent les Systèmes de Management de la Qualité et de l'Environnement, une politique de prévention est définie avec nos compagnies d'assurance et mise en œuvre.

### **Responsabilité juridique**

Notre responsabilité juridique peut être engagée à l'occasion de litiges relatifs au droit du travail, de litiges commerciaux, avec nos clients comme avec nos fournisseurs. Les avocats chargés de la défense des intérêts des sociétés du Groupe sont choisis au cas par cas en fonction du sujet du litige, du pays concerné et de leur réputation. Notre propriété industrielle est gérée par la Direction Innovation et Industrialisation du Groupe assistée d'un cabinet extérieur. Le recours à des avocats spécialisés est prévu en tant que de besoin.

## VI - PROCÉDURES RELATIVES A L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

### Orientation

Les procédures mises en place reflètent une triple orientation :

- assurer l'exhaustivité, la fiabilité, la cohérence et la disponibilité des informations financières,
- décentraliser les contrôles et les actions, en s'appuyant sur le réseau des comptables et des contrôleurs de gestion des filiales et des usines,
- opérer avec un effectif minimal, et des coûts compatibles avec les moyens de l'entreprise.

### Acteurs

Ces procédures sont mises en place et suivies par différents acteurs :

- chez MONTUPET SA et chacune de ses filiales, un service de « contrôle de gestion » collecte l'information financière et de gestion, vérifie leur fiabilité, les compare aux budgets, et contribue à la construction des « reportings » du groupe et des budgets ;
- chez MONTUPET SA et chacune des filiales, un service de comptabilité générale élabore les données comptables et assure le suivi des besoins de trésorerie ;
- MFT-MONTUPET SNC assure un contrôle financier centralisé en analysant mensuellement les dérivés de chaque entité et en synthétisant les données, et contrôle les frais généraux ; il effectue des missions d'audit interne dans chaque unité pour assurer la cohérence des procédures du groupe et apprécier la gestion des risques ;
- le Conseil d'administration s'assure de la fiabilité et de la permanence des méthodes comptables de la Société, de la qualité des procédures internes de collecte et de contrôle de l'information et examine les comptes sociaux et consolidés. Pour mener à bien sa mission, il a accès à tout document comptable et financier ; il entend les responsables de l'établissement des comptes ainsi que les Commissaires aux comptes ;
- le Comité d'audit assure les missions décrites ci-après.

### Calendrier

Chaque filiale établit chaque année un budget annuel mensualisé.

Chacune des deux usines françaises de MONTUPET SA prépare un budget qui est complété et consolidé par le contrôle de gestion du siège social.

Chaque entité élabore chaque mois un résultat mensuel de gestion qui fait l'objet d'analyses et de contrôle.

Chaque semestre chaque société du Groupe élabore des comptes sociaux complets et documente une liasse de consolidation normalisée qui sert à l'élaboration des comptes semestriels consolidés publiés.

Ces éléments sont vérifiés par des auditeurs externes.

Les processus ventes-clients et achats-fournisseurs sont régis par des procédures écrites permettant d'assurer l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables clients et fournisseurs. Le suivi de l'endettement et les décisions de financement sont centralisés. Les traitements des flux et des soldes en devises sont supervisés et centralisés.

Toutefois les filiales négocient localement le financement de leurs besoins en fonds de roulement, avec l'accord de la Direction Financière du Groupe.

Chaque année sous la supervision de la Direction générale un Plan d'Actions Qualité est établi. Il prévoit des actions spécifiques d'audit interne à mettre en œuvre par le Contrôle Financier aidé par le Contrôle de gestion du Siège Social visant à la fiabilisation des données comptables, à la prévention des risques financiers et des fraudes et à une connaissance exhaustive des engagements hors-bilan.

### **Comité d'Audit, des Rémunérations et des Nominations**

Conformément à l'ordonnance N° 2008-1728 du 8 décembre 2008 transposant la directive européenne 2006/43/CE et instituant les nouveaux articles L.823-19 et L.823-20 du Code de commerce, un comité a été institué au sein de la société MONTUPET. La composition, les attributions et le fonctionnement de ce Comité sont détaillés ci-après.

#### **Composition**

Le comité est composé d'un ou plusieurs administrateurs personnes physiques choisis par le Conseil d'Administration. Il comprend au moins un administrateur indépendant. Le Président du Conseil d'administration ne peut pas en être membre.

Les membres sont désignés, eu égard à leur compétence. La durée de leur mandat est de 3 ans. Ce mandat est renouvelable sans limitation. Les membres du comité peuvent être révoqués à tout moment et sans indemnité par le Conseil d'Administration.

Il ne comporte pas d'administrateur ou de représentant permanent d'un administrateur détenant directement ou indirectement plus du tiers des actions ou droits de vote de la société.

Le Président du Comité est choisi par le Conseil d'Administration.

#### **Attributions**

Le comité a pour mission, notamment à l'occasion de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, établis tant sur une base annuelle que semestrielle (ci-après les comptes), ainsi que lors de la préparation de toute délibération soumise à ce titre au vote du Conseil :

- d'analyser les comptes tels que préparés par les directions de la société. L'examen des comptes par le Comité doit être accompagné d'une note des commissaires aux comptes soulignant les points essentiels des résultats, des options comptables retenues, ainsi que d'une note du directeur financier décrivant l'exposition aux risques, et les engagements hors bilan de l'entreprise. S'agissant de l'audit interne et du contrôle des risques, le Comité doit notamment examiner les risques et engagements hors bilan significatifs, entendre le responsable de l'audit interne, donner son avis sur l'organisation de ce service et être informé du programme de travail de celui-ci. Il doit être destinataire des rapports circonstanciés d'audit interne ou d'une synthèse périodique de ces rapports afin de permettre une détection des risques majeurs ;

- de s'assurer de la conformité aux standards en vigueur des méthodes adoptées pour l'établissement des comptes et d'analyser les modifications apportées le cas échéant à ces méthodes ;
- d'examiner avec les commissaires aux comptes la nature, l'étendue et les résultats de la vérification des comptes par ceux-ci, d'évoquer plus particulièrement avec eux les remarques qu'ils pourraient souhaiter formuler sur les comptes au terme de leur travail de révision ;
- de donner son avis sur la nomination ou le renouvellement des commissaires aux comptes et sur la qualité de leurs travaux. D'une manière générale, il veille au respect des règles garantissant l'indépendance des commissaires aux comptes ;
- de vérifier la pertinence des méthodes de contrôle interne ;
- d'examiner le périmètre des sociétés consolidées, et le cas échéant, les raisons pour lesquelles des sociétés n'y seraient pas incluses ;
- de formuler toute recommandation au Conseil dans les domaines décrits ci- dessus.

Il peut être consulté par le Président du Conseil d'administration ou les membres de la Direction générale sur toute question relevant de sa mission.

### **Modalités de fonctionnement**

Le Comité se réunit en principe deux fois par an et chaque fois qu'il l'estime nécessaire et en tout cas préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'arrêté ou l'examen des comptes ou toute délibération concernant les comptes.

Pour la réalisation de sa mission, le Comité a la faculté de rencontrer les commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants sociaux, l'audit interne, ainsi que des personnes participant à l'élaboration des comptes, et de solliciter de leur part la délivrance de toute pièce ou information nécessaire à la conduite de leur mission.

Le comité rend compte de ses travaux au plus prochain conseil d'administration sous la forme de rapports pouvant avoir la forme orale ou écrite précisant les actions qu'il a entreprises, ses conclusions et ses recommandations éventuelles.

Les membres du comité, ainsi que les personnes extérieures invitées à participer à une réunion, sont tenus, envers les tiers, à une obligation de confidentialité à l'égard de toutes les informations qui leur ont été communiquées.

Son secrétariat est assuré par le secrétariat du Conseil d'administration.

## **VII - AUTRES PROCÉDURES**

### **Santé - Sécurité**

En la matière les procédures sont propres à chaque établissement à la fois par souci d'efficacité opérationnelle et pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires locales. Elles sont actuellement gérées par le Système de Management de la Qualité, système certifié par audits



internes et externes selon la norme ISO/TS16949. Elles sont également auditées en interne dans le cadre de l'Audit social. Une responsabilité centrale santé/sécurité dynamise et fait converger les actions locales, et génère une politique de groupe. Les objectifs santé/sécurité de chaque établissement font l'objet d'un examen approfondi à chaque revue de performance et constituent une des priorités du groupe. Chaque site dispose d'un responsable Santé Sécurité qui rapporte au Directeur du site, et d'un organe représentant les salariés (CHSCT en France).

### **Investissements et Achats**

Il existe un plan d'investissements pour le Groupe, révisé au moins chaque année.

Chaque investissement, quel que soit son montant, quelle que soit la filiale, fait l'objet d'un dossier technique et économique : l'accord est donné par le Président Directeur Général ou, en son absence, par l'un des Directeurs Généraux Délégués. C'est le directeur de site qui autorise les achats d'exploitation courante, et les achats d'investissement lorsque l'accord du PDG a été donné. Le suivi des dépenses d'exploitation est hebdomadaire. Le suivi des dépenses d'investissement est assuré par un chef de projet.

Le service Achats recherche les meilleures sources d'approvisionnement, procède aux appels d'offres, négocie et met en place les contrats et commandes. En fonction des résultats obtenus il gère le panel de fournisseurs en concertation avec les directions technique, qualité, logistique, ingénierie. La direction des Achats a la possibilité de couvrir le risque lié aux fluctuations de prix et de disponibilité des matières premières, par des achats à terme. Ces opérations sont limitées aux besoins prévisionnels de nos productions et font l'objet d'un reporting régulier au Président-Directeur Général.

Il existe un ensemble de procédures encadrant ces activités. Elles sont gérées par le Système de Management de la Qualité, système certifié par audits interne et externe selon la norme ISO/TS16949.

### **Contrats de travail et rémunérations**

L'ajustement courant des effectifs à la charge de travail est réalisé dans chaque site.

La politique salariale est négociée annuellement avec les partenaires sociaux (délégués syndicaux en France). Elle est appliquée tout au long de l'année au moyen d'augmentations de salaire ou de primes individuelles, et suivie par le service Ressources Humaines de chaque société.

### **Qualité et environnement**

Chaque entreprise du Groupe dispose d'un Système de Management de la Qualité et d'un Système de Management de l'Environnement, construits selon les normes ISO9001, ISO/TS16949 et ISO14001.

Ces systèmes visent à satisfaire dans la durée les clients, les collectivités locales et l'environnement social de nos sites. Ils intègrent l'obligation de satisfaire aux dispositions réglementaires et légales applicables et de développer une démarche de progrès continu. Ils sont régulièrement audités, tant en interne qu'en externe.

## VIII - MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les actionnaires sont convoqués par avis préalable de réunion valant avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (Balo) au moins trente-cinq jours avant l'assemblée générale et par un avis de convocation au Balo et dans un journal d'annonces légales au moins quinze jours avant l'assemblée générale. De plus, les actionnaires nominatifs sont convoqués par lettre individuelle au moins quinze jours avant l'assemblée générale.

Conformément à l'article R. 225-85 du code de commerce tout actionnaire peut participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres à son nom ou auprès de l'intermédiaire agissant pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs de la société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation dans les conditions prévues ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée mais peut néanmoins à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Si cette cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société qui invalide ou modifie en conséquence le cas échéant le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation.

Les actionnaires bénéficient d'un droit de vote attaché aux actions qui est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire (de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de la Communauté Economique Européenne).

Les demandes d'inscription de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour doivent parvenir à la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard le vingt-cinquième jour avant la date de l'assemblée, sans pouvoir être adressées plus de vingt jours après la date de l'avis.

Les questions écrites adressées au Président du conseil d'administration à compter de l'insertion de l'avis de réunion doivent être envoyées au siège social de la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

Pour être prises en compte, les demandes d'inscription et les questions écrites doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Une formule de pouvoir ou de vote par correspondance est envoyée à tous les actionnaires nominatifs. Pour les actionnaires non nominatifs, elle peut être demandée au siège social de la société 202 quai de Clichy 92110 Clichy, jusqu'au sixième jour précédant la réunion. Elle sera également disponible au siège social ou sur le site [www.montupet.fr](http://www.montupet.fr) La formule de pouvoir ou de vote par correspondance n'est prise en compte que si la formule dûment remplie et signée parvient à

la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée générale. Pour les actionnaires non nominatifs, elle devra être accompagnée d'une attestation de l'intermédiaire teneur de compte.

Conformément à l'article L 225-106 du code de commerce, un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut en outre se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du code de Commerce, s'agissant des procurations, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut être effectuée par courrier ou par voie électronique.

## **CONCLUSION**

Ce rapport décrit les modes de fonctionnement au sein du Groupe MONTUPET, pour le Conseil d'administration et le Contrôle Interne. Ils me paraissent adaptés au désir de transparence et de sécurité exprimé par les marchés financiers, et de nature à maintenir la confiance des actionnaires dans la « gouvernance » de leur entreprise.